

MEDELICI, AUJOURD'HUI À TRIPOLI

TERRORISME, UMA, AÏCHA ET LES AUTRES...

page 3

ALI LASKRI ÉVITE D'ÉVOQUER LES

LE FFS EXPLIQUE SA «TACTIQUE» ÉLECTORALE

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1511 Dimanche 4 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL - LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE



Les clubs annoncent la couleur

page 17

À DEUX MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le réveil du front social



Lire en page 4

DES TERRORISTES FRAPPENT À L'EXTRÊME SUD DU PAYS

23 blessés dans un attentat kamikaze à Tamanrasset

Lire en page 3



Ph: D. R.



80.000

personnes est le nombre de personnes ayant traversé la frontière depuis le Mali pour se réfugier au Burkina Faso et en Mauritanie.

3,2

milliards d'euros supplémentaires ont été mis à la disposition de l'Irlande par le Fonds monétaire international dans le cadre d'un plan de sauvetage.

44

milliards DA est le montant accordé des crédits accordés par la BDL aux micro-entreprises en 2011. Le montant global des crédits octroyés dans le cadre d'Ansej a plus que doublé alors que les crédits accordés aux promoteurs bénéficiant du dispositif Cnac a été quadruplé.

Le rappel de Ould Abbès



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a rejeté jeudi toute médiation de la part de laboratoires étrangers entre

l'Algérie et Cuba.

Le ministre, qui a été reçu par l'instance scientifique cubaine, a souligné qu'il "refusait toute médiation" entre l'Algérie et Cuba, en allusion à

un laboratoire étranger producteur et importateur de médicaments de Cuba vers l'Algérie.

Il s'agit de médicaments destinés au traitement du cancer et des maladies de l'appareil digestif.

Les relations algéro-cubaines n'ont pas "besoin de médiation" car remontant à une cinquantaine d'années notamment dans le domaine médical qui a enregistré des progrès remarquables ces dernières années. Les relations historiques unissant les deux pays et le développement "fructueux" en matière de coopération médicale n'a pas "besoin de médiation de la part d'autres laboratoires pour l'importation des médicaments vers l'Algérie, proposant aux centres cubains producteurs de médicaments importés par le laboratoire étranger installé en Algérie de traiter directement avec les laboratoires nationaux publics et privés.

Souffrance "éthique" des oncologues



Les résultats primaires d'une étude sur le personnel médical chargé des femmes atteintes des cancers du sein et du col utérin au CHU Oran, révèlent une souffrance "éthique" des médecins en raison des pénuries des médicaments nécessaires pour la prise en charge des patientes.

L'étude intitulée "Prise en charge institutionnelle des femmes atteintes

des cancers du sein et col utérin", menée par les sociologues Naouel Azzouz et Fatima Benaoum, dans le cadre du Programme national de la recherche (PNR), fait ressortir "une pénibilité de l'exercice de l'équipe médicale à cause du manque des moyens et des pénuries répétitives des médicaments".

"Cette étude s'est intéressée aux professionnels sur un plan humain et à leur travail quotidien", a souligné Mme Azzouz lors d'une conférence animée jeudi au siège du Groupe de recherche en anthropologie de la santé d'Oran.

Elle a ajouté que les médecins se trouvent désarmés face aux souffrances des patientes quand les médicaments et les moyens font défaut. Cette même étude a fait ressortir de nombreux problèmes entravant la mission de cette unité d'oncologie. Il s'agit, entre autres, du déficit dans l'information des patientes et de la discontinuité dans le traitement.

Pour ces oratrices, la discontinuité dans le traitement due aux pénuries de médicaments, n'est pas seulement "néfaste" à l'état de santé des patientes, mais également à la motivation du médecin traitant.

Repentance où l'épouvantail de la France

"Dans le discours présidentiel, le terme repentance que personne quasiment ne revendique, est choisi dans un but de dénigrement de ceux qui demandent une simple reconnaissance des faits et le réexamen critique de cette page de l'histoire", a indiqué l'historien Gilles Manceron lors d'une conférence à Paris sur le thème : "La marche vers l'indépendance : les difficiles coexistences en Algérie et en France (1945-1962)". Pour lui, la notion de repentance que "personne en France, dans le milieu des historiens, n'en revendique le concept" est "mise en avant comme épouvantail, un repoussoir par Nicolas Sarkozy". Dans un message adressé aux rapatriés



d'Algérie - Harkis et Pieds-noirs - lu en son nom par son ministre de la Défense, Gérard Longuet, le chef de l'Etat français avait assuré, en janvier dernier, que l'année 2012 ne serait pas celle de

la repentance. Le président français venait d'afficher son refus définitif d'une peu probable repentance de la France. Selon Manceron, ce qui fait obstacle, 50 après l'indépendance de l'Algérie, à des relations apaisées et normales entre les peuples français et algérien, entre les deux nations et les deux Etats, c'est la "non reconnaissance de la part de la France et de ses institutions du fait colonial". Le discours idéologique, porté par l'école laïque, est un argument en faveur

d'une certaine version de la colonisation (à) qui est un obstacle au dépassement du contentieux historique", a-t-il dit, citant la loi du 23 février 2005 vantant les effets "positifs" du colonialisme.

La formation professionnelle sera « humanisée »



Les services d'encadrement des activités culturelles et sportives dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sont opérationnels dans toutes les wilayas. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El Hadi Khaldi a indiqué lors de la rencontre nationale des chefs de services des directions de la formation chargés des activités culturelles et sportives que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de la concrétisation du programme d'"humani-

sation" du secteur prévu par la réforme du système de formation lancée en 2004. Il s'agira d'encadrer et de structurer les activités culturelles et sportives en élaborant des programmes annuels avec le soutien de l'administration centrale et sous la supervision de l'inspecteur général du ministère. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la consécration de la culture de la paix et du dialogue entre les stagiaires dans toutes les wilayas du pays.

Un procédé indonésien pour éviter l'infidélité



En Indonésie, une province a décidé de vaincre le fléau de l'infidélité, a déclaré Libération. La solution ? Attribuer le salaire des hommes fonctionnaires à leur épouse pour les empêcher de les tromper. "Les hommes ne sont généralement pas capables de se contrôler s'ils ont trop d'argent sur eux", a expliqué Rifly Katili, porte-parole des autorités à Gorontalo. Cette idée saugrenue provient de nombreuses réclamations

d'épouses se plaignant de ne pas connaître le montant des revenus de leur mari.

La mesure peut paraître scandaleuse mais elle repose en réalité sur la base du volontariat, et environ 90% des employés l'ont acceptée, toujours selon le porte-parole. "Je suis certain que (cette mesure) va éliminer toute possibilité d'aventure extraconjugale", a-t-il ajouté pour justifier cette décision. Ainsi, les 3.200 épouses de cette province recevront les revenus de leur mari. Mais avec ces rentrées d'argent sur leur compte, ce seront peut-être au tour des femmes d'être tentées...

D I X I T



Hocine Aït Ahmed :

«La participation aux élections législatives est une nécessité tactique qui s'inscrit dans sa stratégie de construction pacifique de l'alternative démocratique. Nous avons tiré les enseignements de nos lacunes de 1997 (date de la dernière participation du FFS aux législatives) et nous allons tout mettre en œuvre pour les combler.»

DES TERRORISTES FRAPPENT À L'EXTRÊME SUD DU PAYS

23 blessés dans un attentat kamikaze à Tamanrasset

Une première à Tamanrasset dans l'extrême-sud du pays. Epargnée jusque-là par la folie meurtrière des terroristes, la capitale de l'Ahaggar a été réveillée, hier aux premières heures du jour, par le souffle d'une forte explosion.

PAR SADEK BELHOCINE

Un attentat, dans le mode opératoire des opérations commises au nord du pays a été perpétré aux premières heures de la matinée. Un kamikaze, conduisant une Toyota station, s'est fait exploser peu avant 8 h du matin à l'intérieur du groupement territorial de la Gendarmerie nationale situé dans le quartier de Tahaggart, Bilan de l'attentat : 23 blessés, selon l'APS qui cite la Gendarmerie nationale. L'attentat a occasionné des blessures à 15 gendarmes en poste, 5 éléments de la Protection civile et à 3 citoyens qui étaient de passage au moment de la déflagration, a précisé la même source qui précise que « l'attentat a été perpétré à 7h45 par un terroriste à bord d'un véhicule tout terrain de marque Toyota, type Station qui a ciblé l'entrée principale du groupement de la Gendarmerie nationale ». Selon toujours la même source, toutes les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de la ville de Tamanrasset et leurs vies sont hors de danger, à l'exception d'un gendarme gardé sous observation médicale, rassure la même source. Sur les lieux un « important dispositif de sécurité » a été mis en place autour du site de l'attentat. D'autres sources rapportent que le kamikaze a foncé sur le portail du groupement de la Gendarmerie



nationale en percutant sur son passage 3 véhicules de la même institution avant de se faire exploser en créant un trou béant dans l'enceinte de cette institution. Cette même source rapporte que la déflagration a causé de grands dégâts. Les murs du groupement n'ont pas résisté à la force de l'explosion. Les vitres de l'administration ont volé en éclats. Un bus de transport de voyageurs appartenant à l'unité

de gestion des services aériens (UGSA) et des véhicules de leur passage près du groupement de la gendarmerie nationale ont été touchés par la déflagration. On retrouve des blessés plus ou moins atteints parmi les occupants de ces véhicules. L'attentat a été revendiqué quelques heures plus tard par le mouvement Uicité et jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) dans un message adressé à l'AFP au Mali. « Nous

vous informons que nous sommes à l'origine de l'explosion (...) ce matin à Tamanrasset dans le sud de l'Algérie », a indiqué le Mujao, dans un court message écrit. Le Mujao est un nouveau groupe islamiste qui prône le jihad en Afrique de l'Ouest. Il est apparu au grand jour en décembre 2011 en revendiquant l'enlèvement de trois Européens dans les camps sahraouis de Tindouf. Ce premier attentat perpétré dans la ville de Tamanrasset, œuvre d'un groupe terroriste étranger, pose le problème de la situation sécuritaire dans la région qui s'est dangereusement dégradée depuis l'émergence des « révolutions arabes » et la grande confusion qui en a résultée sur toute la zone du Sahel et au-delà pour toucher le Nigéria où le mouvement Boko Haram est très actif. Les craintes exprimées par les responsables algériens sur les liens étroits entre Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), l'ex-GSPC, et les groupes islamistes implantés dans les pays africains se sont finalement avérées. Ces groupes ont trouvé des terrains propices pour s'implanter dans la région à la faveur de la crise libyenne, du retour des ex-combattants du colonel Kadhafi au Mali et la réactivation de la rébellion touareg contre l'armée malienne. Conséquence : un nombre remarquable de réfugiés maliens ayant fui leur pays par peur d'être victimes d'actes de barbarie suite au combat mené par le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla) contre l'armée malienne. Nombreux sont les Maliens qui se sont réfugiés à Tamanrasset. Une immigration clandestine, difficile à contrôler et qui pourrait poser de sérieuses questions sur la situation sécuritaire, par ailleurs très préoccupantes à quelques centaines de kilomètres de Tamanrasset. Le nord du Mali est confronté, depuis le 17 janvier dernier, à des attaques de mem-

bres du MNLA et à d'autres rebelles, dont des hommes lourdement armés rentrés de Libye où ils avaient combattu pour le régime de Mouammar Kadhafi. Les combats ont fait de nombreuses victimes, morts et blessés, des deux côtés. Ils ont également poussé des dizaines de milliers d'habitants à fuir ces zones pour s'établir dans des pays voisins : Niger, Mauritanie, Burkina Faso et Algérie. Selon l'Onu, au total, près de 126.400 personnes ont fui les violences depuis le 17 janvier. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) estime à 61.400 le nombre de déplacés internes au Mali et à 65.000 les réfugiés qui se sont rendus en Mauritanie, au Burkina-Faso au Niger ou en Algérie. « En outre, au moins 7.563 Nigériens vivant au Mali étaient rentrés (au Niger) à la date du 20 février », selon l'OCHA, qui souligne « un rythme toujours élevé d'arrivées de nouveaux réfugiés, entre 800 et 1.000 par jour en Mauritanie comme au Burkina Faso ». Des déplacements des populations qui sont impossibles à contrôler et à réguler du fait de l'immensité du territoire désertique et de la faiblesse des moyens des États de la région. De grandes quantités d'armes de tous calibres et d'engins explosifs provenant des dépôts d'armement du colonel Kadhafi, sont tombées aux mains de certains groupes qui pourraient profiter de cette mobilité de la population pour rejoindre des lieux qui leur serviraient de base de départ pour leurs activités terroristes. L'entrée en scène du Majuo, outre les trafics et la contrebande en tous genres, imposent aux États de la région, confrontés à un destin commun, plus que jamais la coopération et le partenariat pour éradiquer tous ces fléaux qui minent le développement économique et social de cette zone.

S. B.

MEDELICI, AUJOURD'HUI À TRIPOLI

Terrorisme, UMA, Aïcha et les autres...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, effectuera aujourd'hui une visite de travail à Tripoli, à l'invitation de son homologue libyen, Achour Saâd Ben Khayal, a déclaré hier, le porte-parole du ministère, Amar Belani. La visite qui intervient dans le prolongement des différents contacts établis à différents niveaux entre les deux pays, s'inscrit dans le cadre de « la concertation politique sur des questions d'intérêt commun », a précisé la même source. Elle traduit également « la volonté exprimée par les deux pays de renforcer leurs relations de

coopération pour les hisser au niveau de la qualité des liens fraternels et historiques qui unissent leurs deux peuples », lit-on, en outre, dans la même déclaration. L'Algérie, a rappelé Belani, a exprimé à maintes reprises et dans différents forums son soutien aux efforts menés par le gouvernement libyen pour « restaurer la stabilité du pays en faisant face aux défis sécuritaires, et pour consolider la transition démocratique dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration constitutionnelle d'août 2011 ». La visite du chef de la diplomatie algérienne en Libye post-Kadhafi, la première du genre, constitue un pas important vers la normalisation des rela-

tions entre l'Algérie et la Libye qui, faut-il l'avouer, traversent une période cruciale.

Elle intervient à un moment où des parties libyennes insistent sur l'extradition de Aïcha Kadhafi et d'autres membres de sa famille accueillis par le gouvernement algérien pour des raisons humanitaires depuis le début du conflit.

Il s'agit aussi d'étudier les développements de la situation sécuritaire dans la région du Sahel et le Grand Sahara, où des armes libyennes héritées du conflit circulent à grande échelle. L'exacerbation de la situation au Nord-Mali et les attentats qui commencent à affecter le territoire national, dont celui à la voiture piégée perpétré

hier à Tamanrasset, ne manqueront pas de nourrir les pourparlers entre Alger et Tripoli. L'Algérie s'est d'ailleurs proposée d'abriter un sommet maghrébin sur la sécurité dans la région, à l'issue des travaux de la réunion des ministres des Affaires étrangères tenue le mois dernier à Rabat.

Il s'agit justement de relancer l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dont la Libye fait désormais partie. Pour rappel, les pays concernés ont également retenu le principe d'organiser une rencontre au sommet à Tunis, sur proposition de Moncef Marzouki.

L. B.

À DEUX MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le réveil du front social

Après une accalmie qui aura duré quelques mois, le front social fait encore parler de lui. En effet si des syndicats ont d'ores et déjà annoncé des mouvements de grèves, d'autres brandissent la menace de leur emboîter le pas.

PAR KAMAL HAMED

En effet, deux secteurs sont touchés par cette brusque montée au créneau des syndicats. Il s'agit ainsi des secteurs de la santé et de l'éducation nationale. Les médecins spécialistes ont donc décidé de débrayer alors que les praticiens généralistes ont brandi la menace d'en faire de même si la tutelle ne répond pas favorablement à leurs revendications. À quelques mois des élections législatives du 10 mai prochain, ce réveil du front social, est à même de donner moult soucis au gouvernement. Les médecins spécialistes entament donc dès aujourd'hui une grève de trois jours. Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), qui a appelé ses troupes à ce débrayage rompt ainsi une trêve observée depuis de nombreux mois.

«Le ministre de la Santé n'a pas respecté ses engagements concernant la satisfaction des revendications des spécialistes», relève le SNPSSP. La pomme de discorde entre les deux parties a trait au statut particulier puisque le SNPSSP reproche au ministère de tergiverser et de ne pas satisfaire les revendications des praticiens s'agissant de la révision de ce statut. Selon le président de ce syndicat, Moahamed Yousfi, le ministère n'a pas mis en exécution plusieurs points sur lesquels les deux parties se sont entendues alors qu'il a, d'un autre côté, fait l'impasse sur d'autres préoccupations des spécialistes. Yousfi a ainsi fait cas de la revendication relative aux 12 clauses sur les 45 contenues dans le statut particulier



Nouvelle menace de grève, une de trop, dans le secteur de la Santé par ailleurs déjà moribond.

des praticiens spécialistes qui se trouve au niveau de la Fonction publique depuis mars 2011. L'autre grande revendication du SNPSSP concerne l'annulation de la différence appliquée à l'impôt sur le revenu entre les praticiens spécialistes de la santé publique et les enseignants en milieu hospitalier. Selon lui, en effet, 35% sont défalqués du salaire de la première catégorie et 10% de la seconde, ce qui a donné lieu à une différence dans les salaires variant entre 20.000 et 70.000 DA. «Cette situation est inadmissible», a-t-il indiqué lors de la dernière conférence de presse. Le Snpssp reproche de même le non respect des accords relatifs au régime indemnitaire et notamment pour ce qui est de la prime d'encouragement et de la recherche. Dans ce chapelet de griefs, le syndicat évoque aussi la non promulgation de la loi autorisant le concours de promotion pour les spécialistes et ce malgré l'accord des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Le SNPSSP a aussi prévu une grève de trois jours les 11,

12 et 13 de ce mois et menace, en cas de non satisfaction de ses revendications d'initier une grève illimitée. Les praticiens de la santé publique sont, à leur tour, montés au créneau.

Le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), qui a donné un ultimatum au ministère qui expire à la fin du mois, dit attendre la coconisation des promesses du département de Djamel Ould Abbès, faute de quoi la grève serait inévitable. Dans l'éducation nationale, c'est presque le même scénario puisque le Cnapest remet sur la table la question de la révision du statut particulier et accuse le ministère de l'Éducation de tergiversations. Selon le communiqué rendu public hier, le Cnapest accuse le ministère de «faire la sourde oreille aux revendications légitimes» des enseignants du secondaire. Le Cnapest, appelle, par conséquent, les enseignants à la mobilisation, et les invite à tenir des assemblées générales en vue de décider de la démarche à suivre pour réagir à cette attitude du ministère. Autant

dire qu'il s'agit là d'une menace de grève à peine voilée.

K. H.

SOS-VILLAGE D'ENFANTS DE DRARIA

60% du budget proviennent de donateurs

Un taux de 60 % du budget de fonctionnement de l'organisation SOS-village d'enfants de Draria (Alger) provient de donateurs locaux, a déclaré samedi à l'APS le responsable du département recherche de fonds de SOS-village d'enfants Draria, Mohamed Amine Bouzahri. SOS-village d'enfants est une organisation internationale (ONG) créé par l'organisation SOS-Kinderdorf international (KDI) qui s'occupe d'enfants privés de famille ou ayant perdu le soutien famille et présente en Algérie depuis 30 ans.

"Ce budget est collecté grâce aux donations en nature et en espèce faites par des donateurs algériens dont la générosité dépasse toute prévision", M. Bouzahri

"Il ne se passe pas un jour sans qu'un donateur voir plusieurs parmi eux ne frappent à la porte du village et apportent leurs contributions matérielles dans l'éducation de ces enfants", ajoute-t-il.

M. Bouzahri a également ajouté qu'une centaine de familles algériennes parrainent actuellement un nombre d'enfants du village et s'en occupent matériellement afin de répondre à leurs besoins quotidiens. "Les parrains rencontrent les enfants du village lors des fêtes religieuses ou lors des anniversaires des enfants parrainés. Le contact se fait aussi par des correspondance", a expliqué le responsable.

M. Bouzahria par ailleurs déclaré que depuis la création du village, 46% des enfants ont été insérés dans leurs familles biologiques, précisant que ces familles perçoivent des aides matérielles de l'association.

S'agissant des mères-SOS qui s'occupent des enfants du village, M. Bouzahri a indiqué qu'elles sont recrutées suivant 4 critères dont le premier consiste à "aimer les enfants".

"Les mamans doivent également avoir un niveau scolaire de terminale et être âgées de plus de 30 ans tout en étant libres de tout attachement social (célibataires)".

CONFLIT AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ SAÂD-DAHLEB DE BLIDA

Le personnel sollicite l'intervention du président de la République

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les enseignants et travailleurs de l'université de Blida, Saâd-Dahleb, mènent depuis quelques temps déjà un mouvement de contestation pour dénoncer l'attitude du recteur de cette université. Lors d'une conférence de presse, organisée hier à Alger, par la section syndicale de cette université affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), les contestataires ont tenu à dénoncer fortement « l'attitude du recteur de l'université de Blida refusant de donner suite à leur doléances ». A l'origine de ce conflit, disent-ils, le conseiller du recteur qui s'ingère dans tous les dossiers relevant de la gestion même de l'université. Selon eux, cette personne, arrivée en poste en 2007 en qualité de secrétaire général par intérim pour une période d'un an, n'a plus quitté son poste depuis, bien qu'aucune décision administrative ne le confirme à un quelconque poste dans le rectorat. Lors de l'assemblée

générale des enseignants tenue le 26 février dernier, il a été dénoncé, lit-on dans un document de l'AG dont nous avons eu une copie, « l'immixtion de cette même personne dans la gestion pédagogique », qui, poursuivent-ils « a induit un discrédit total et irréversible, une démotivation et une atteinte grave aux attributions des enseignants ». Cette situation, préviennent-ils, « risque de conduire à une instabilité des structures pédagogiques ».

Ces mêmes enseignants se disent prêts à passer à d'autres formes d'actions suivant l'évolution de la situation, souligne-t-on dans le document.

Pour son compte, le conférencier, M. Chaib Abderahmane, vice-président de la section syndicale du Snapap de l'université de Blida, a affirmé que « ce conseiller en question ne figure pas dans la liste du personnel de l'université ». Selon lui, depuis son arrivée en 2007, ce conseiller a outrepasser ses attributions, en licenciant 4 doyens, 5 secrétaires généraux, 7 sous-directeurs, 9 responsables du département

des moyens généraux et 3 vice-recteurs pédagogique. Et à M. Chaib d'ajouter « il s'est nommé lui-même au poste de conseiller du recteur alors que ce poste n'existe pas dans l'organigramme ».

Un mouvement de contestation a été mené par les travailleurs et enseignants de cette université le 29 février dernier. Certaines activités pédagogiques de l'université sont à l'arrêt, ont-ils indiqué. Désireux de trouver une solution à ce problème qualifié d'« épineux », les syndicalistes ont sollicité l'envoi d'une commission d'enquête du ministère de tutelle. Par ailleurs, ne voyant aucune solution à leur problème, les syndicalistes ont décidé d'adresser une lettre ouverte au président de la République, l'appelant à intervenir pour mettre fin à cette situation de blocage que vit l'université de Blida.

Il faut savoir que l'université Saâd-Dahleb de Blida compte aujourd'hui pas moins de 50.000 étudiants, 2.000 enseignants et 1.500 travailleurs.

M. B.

ALI LASKRI ÉVITE D'ÉVOQUER LES ISLAMISTES

Le FFS explique sa «tactique» électorale

Le Front des forces socialistes (FFS) prendra part aux prochaines élections «même pour un seul siège».

PAR MOKRANE CHEBBINE

Cette déclaration émane du conseiller du président du FFS, lors d'une conférence de presse tenue hier, au siège national du parti, en compagnie du premier secrétaire, Ali Laskri et du secrétaire national chargé de la communication, Chafaâ Bouaiche. Une déclaration qui se veut un argument pour expliquer le «choix souverain» et «la participation tactique» du plus vieux parti d'opposition au prochain scrutin du 10 mai, dont la décision officielle a été entérinée par le conseil national, vendredi dernier.

Une décision «consensuelle», selon Ali Laskri, estimant qu'elle se dégage de la volonté de la base militante du parti dans le cadre de la convention nationale. «Il n'y a eu que 4 membres du conseil



Ali Laskri.

national qui ont été contre la participation du FFS», a-t-il dit, pour étayer ses propos, expliquant dans la foulée que le contexte régional a «pesé» dans la décision de prendre part aux prochaines élections que le FFS compte aborder «seul» sans contracter

des alliances avec d'autres formations politiques. Se contentant de réponses laconiques, parfois non convaincantes, le premier secrétaire du FFS a pourtant évacué toute polémique avec les islamistes, se gardant, intentionnellement, d'évoquer cette mouvance et son poids dans les prochaines législatives.

«Notre participation n'est ni un reniement, ni une reddition, ni une capitulation. C'est notre choix souverain», lit-on dans la déclaration liminaire prononcée par Ali Laskri, tout en se disant «prêts à maintenir la pression entière sur les pouvoirs publics». Pourtant, le FFS «ne croit pas aux garanties des autorités», ni d'ailleurs à «l'indépendance de la commission des magistrats» accréditée pour superviser les élections,

mais a décidé quand même de «prendre le risque». «S'il y aura fraude, le FFS prendra les mesures nécessaires», s'est contenté de dire le premier secrétaire, en guise de réponse à «certains qui parlent de faux suspense, de supercherie et autres divagations» et même de «quotas», d'ailleurs. «Notre choix politique est cohérent», a ajouté Laskri, affirmant que «c'est une hérésie de croire que rien n'a changé», nourrissant de la sorte des ambitions, à l'instar des autres formations politiques, d'aborder des élections libres et transparentes. «Seul le changement pacifique peut donner une réalité et un avenir à un projet démocratique en Algérie. Nous en acceptons toutes les implications», lit-on encore dans la déclaration liminaire du FFS, qui aspire à ce que sa participation à ces élections «sera un commencement, un nouveau départ pour la construction du parti et la remobilisation politique de la société». Ceci dit, la décision du FFS de prendre part au prochain scrutin n'a pas manqué de susciter la satisfaction de la classe politique et autres parties.

M. C.

IL LES INVITE À AGIR POUR COMBATTRE CERTAINES MENTALITÉS

Le message d'Ouyahia aux femmes algériennes

PAR RAYAN NASSIM

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a estimé, hier à Constantine, «nécessaire d'agir sur la société pour combattre les mentalités qui entravent encore la pleine participation de la femme algérienne à la vie économique, culturelle et politique».

Intervenant à l'ouverture de la 3e conférence nationale du RND sur "La femme et les réformes politiques", organisée au palais de la culture Malek-Haddad, M. Ouyahia a affirmé que l'évolution des mentalités reste nécessaire, même si les droits civiques de la femme enregistrent "d'importantes avancées" depuis 1962.

"Le droit de vote lui a été reconnu dès le recouvrement de l'indépendance, alors qu'il venait juste de lui être concédé dans les pays occidentaux", a indiqué dans ce contexte le secrétaire général du RND, soulignant que son parti compte aujourd'hui dans ses rangs 20.000 militantes.

M. Ouyahia a ajouté, à cet égard, que sa formation politique avait "anticipé, par son action favorable à l'accès de la femme aux postes de responsabilité, sur l'article 31-bis de la Constitution relatif à la représentation des femmes aux assemblées élues".

Il a également mis en exergue, dans son intervention, l'implication de plus en plus marquée de la femme algérienne dans les différents

domaines de la vie publique. Le SG du RND a notamment relevé, dans ce contexte, que "60% des effectifs des universités sont constitués de jeunes filles et que 40 % des juges sont des femmes". Il a également rappelé qu'elles sont "nombreuses à être officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP), ministres, ambassadrices, cadres supérieurs de l'Etat ou directrices générales". Ouyahia a souligné que face à "cette place enviable" reconnue à la femme dans les institutions de l'Etat, dans la vie culturelle, sociale et économique, au plan politique "les mentalités sont demeurées figées, refusant à la femme les droits que lui garantit la loi et que lui reconnaît la religion musulmane".

Soulignant que lors des élections commu-

nales de 1967, la proportion des femmes élues était très réduite, tandis qu'en 2007, leur représentation à l'Assemblée nationale populaire n'était que de 7,8 % par rapport aux hommes, le SG du RND a incriminé des "idées pétrifiées" à l'origine de ces retards qui affectent également, a-t-il estimé, d'autres secteurs de l'économie et de la société.

Pour le secrétaire général du RND, il s'agit moins de promouvoir une politique "féministe" du parti, que de reconnaître à une moitié de la population les droits et devoirs qu'elle doit exercer pour mettre à niveau la société et réduire les décalages du pays par rapport à l'époque, "à l'heure de la mondialisation, de Facebook et des révolutions".

R. N.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI PROCHAIN

Le PLJ opte pour une participation dans une trentaine de wilayas

PAR LARBI GRAÏNE

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), nouvellement agréé participera d'une manière «limitée» aux prochaines législatives. C'est ce qu'a indiqué hier à Alger, lors d'une conférence de presse, son président, Mohammed Saïd au siège national du parti. Lisant une déclaration liminaire, le conférencier a expliqué que cette décision a été prise à l'issue de la réunion du bureau national le jeudi, 1er mars. «Notre participation sera limitée, nous avons donné le feu vert à vingt wilayas pour procéder au retrait des formulaires de candidature au niveau des services administratifs concernés». Et de préciser, «nous allons statuer pendant la semaine en cours sur le cas de onze autres wilayas qui n'ont pas encore tranché soit à cause de leur non préparation, soit à cause de difficultés matérielles». Mohammed Saïd estime «que la participation en ce moment de l'histoire est dans tous les cas de figure préférable à la non

participation même si on peut justifier celle-ci par la crainte de la fraude et l'inaptitude à la contrer». Et le conférencier d'assurer : «C'est une opportunité à saisir à l'effet de contribuer aux côtés d'autres forces politiques à la satisfaction de la revendication au changement pacifique exprimée par le peuple». Toutefois le président du PLJ déplore «l'utilisation de l'argent politique en vue d'acheter les consciences au détriment des compétences nationales et des valeurs éthiques». Interrogé sur la demande qui lui a été adressée afin de rejoindre la coalition de partis islamistes, formée en prévision des législatives (MSP, Nahda, El Islah), Mohamed Saïd, s'est dit réserver, comme il l'avait promis, «une réponse écrite». Il a expliqué qu'il devrait au préalable consulter le bureau politique pour la décision finale. Mais il a laissé entendre que cette coalition ne l'intéressait pas, «ce qui nous importe maintenant, a-t-il dit, c'est de mettre sur pied notre parti». Mohammed Saïd a défini la formation qu'il préside comme une formation

«consensuelle» ouverte à tout le monde, prête à dialoguer avec les laïcs, les islamistes et autres. Il a défendu l'idée d'un «régime parlementaire spécifique» qui mêle présidentialisme et parlementarisme. Selon lui la réalité du pays impose ce fait qu' "il est préférable de ne pas doter l'ANP des prérogatives de contrôler les Affaires étrangères et la Défense nationale". Il a en outre plaidé pour un tiers bloquant au niveau du Sénat, qui pourrait «le cas échéant, intervenir pour rejeter un vote des députés qui porterait atteinte à la cohésion de la nation». A la question de savoir si Mohammed Saïd se porterait candidat à la députation, ce dernier a répondu par la négative : «Nous voulons laisser la place aux jeunes, car il faut former la relève». S'agissant de la transparence du prochain scrutin, le conférencier estime qu'on «ne peut dans l'état actuel des choses parvenir à une transparence à 100 %» Et d'ajouter : «Nous nous attacherons du moins à ramener le niveau de cette transparence à 70 % ou plus»... Selon lui, «les dispositions pour

garantir des élections transparentes existent ainsi que l'engagement des autorités à travers les déclarations officielles», «mais il faut attendre le terrain, a-t-il déploré, car c'est à ce niveau que ça flanche dès lors que la fraude est solidement ancrée dans les esprits».

L. G.

INSCRIPTION DES ÉLÉMENTS DE L'ANP SUR LES LISTES ÉLECTORALES Le ministère de l'Intérieur explique

L'inscription des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) sur les listes électorales communales peut s'effectuer dans le respect des dispositions légales en vigueur, indique hier un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales informe qu'en raison des missions spécifiques qui échoient aux éléments de l'Armée nationale populaire, et compte tenu, notamment, de la mobilité liée à leur présence au niveau des zones sensibles, particulièrement frontalières, l'inscription de cette catégorie d'électeurs sur les listes électorales communales peut s'effectuer dans le respect des dispositions légales en vigueur», précise le communiqué.

Dans ce cadre, relève-t-on de même source, "il peut être fait application du droit de recours prévu par les dispositions de l'article 22 de la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012, relative au régime électoral, sous réserve, bien entendu, de la radiation préalable des intéressés des listes électorales sur lesquelles ils étaient précédemment inscrits".

APS

ELECTIONS DU 10 MAI PROCHAIN

L'ANR appelle à une participation massive

PAR RAYAN NASSIM

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé samedi à Alger, les citoyens à se rendre aux urnes et à participer massivement aux élections législatives du 10 mai prochain.

M. Sahli a réitéré lors de la première conférence de presse après son élection à la tête de l'ANR, la participation de son parti à cette échéance électorale, appelant l'ensemble des citoyens, en particulier les jeunes et les femmes, à y participer massivement "en faisant entendre leurs voix et à décider seuls de leur avenir et

celui de leur pays", rapporte l'APS. Il a indiqué que son parti comptait sur les compétences scientifiques jeunes pour faire son entrée dans la bataille électorale, ajoutant que l'élément féminin sera présent en force sur les listes du parti.

L'ANR sera "une carte importante" dans les élections du 10 mai du moins, poursuit-il, du point de vue du "courant national républicain auquel nous appartenons". Il a estimé d'autre part, que les échéances électorales prévues cette année étaient "une étape historique importante à même de mesurer le sérieux et la crédibilité de toutes les parties concernées par la réussite du processus de réformes que connaît le pays".

«Nous devons tous, a-t-il dit, en tant que partis politiques, appareils administratifs, pouvoir judiciaire, organisations de la société civile et médias concrétiser les garanties présentées et assurer régularité et transparence à ce rendez-vous". M. Sahli a affirmé enfin que la participation de l'ANR au processus de réformes politiques initiées par le président de la République émane de sa conviction que ces élections étaient "une opportunité pour renforcer l'exercice démocratique, accélérer le développement et réduire les disparités sociales tout en veillant à la préservation de l'unité et de la souveraineté nationale"...

R. N.

SAFEX, 3^{ES} RENCONTRES AGROALIMENTAIRES MÉDITERRANÉENNES

Opportunités pour les exportateurs algériens de produits bio

Prévues initialement à l'hôtel El Aurassi, la troisième édition des Rencontres agroalimentaires méditerranéennes aura lieu finalement les 25 et 26 avril 2012 prochain au Palais des expositions (pavillon C) de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) aux Pins maritimes.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie indique «qu'après la France et la Tunisie, ces rencontres auront lieu à Alger en marge du salon international de l'agroalimentaire "Djazagro" et verront la participation d'entreprises et de décideurs des deux rives de la Méditerranée et seront élargies aux pays de l'Afrique de l'Ouest»

Les responsables de la CACI ajoutent que «la synergie qui s'installera à la faveur de la mutualisation de ces deux événements, à savoir l'exposition du salon "Djazagro" et les "3ème RAM", permettra l'optimisation des opportunités et des échanges entre les participants».

Par ailleurs, les organisateurs de cet événement soulignent que «les 3ème Rencontres agroalimentaires méditerranéennes constitueront un carrefour d'échanges et seront axées sur des thématiques stratégiques du secteur agroalimentaire telles que le développement des filières agricoles, les échanges des produits agricoles et les marchés, la sécurité alimentaire, les réseaux de distribution, la promotion de l'activité agroalimentaire, les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine, etc.»



Le programme de cette manifestation s'articule essentiellement autour de rencontres d'affaires (Business to Business) organisées selon les souhaits et le ciblage des participants et prévoit un nombre de conférences sur les thèmes précités, selon la CACI.

Sur les 144 entreprises algériennes exportatrices de produits agricoles frais, notamment des dattes, des primeurs et des agrumes (oranges et clémentines de Boufarik), dont bon nombre d'entre elles seront, en principe, présentes à cette importante manifestation économique et commerciale, des dizaines auront l'opportunité de rechercher des partenaires et des clients potentiels pour décrocher des contrats de commercialisation sur le marché euro-méditerranéen.

Ainsi, les exportations hors hydrocarbures commencent à se promouvoir sachant que les recettes ne dépassent guère 600 millions dollars en termes d'exportation dont une majeure partie est écoulee sur le marché européen et nord-américain.

A. A.

CRÉATION DE CONSORTIUMS D'EXPORTATION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS L'AGROALIMENTAIRE

La France partie prenante du projet

Récemment, le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements (MIPMEPI) a lancé officiellement un projet consacré à «la création et le développement de Consortiiums d'exportation d'entreprises industrielles dans le secteur agro-alimentaire» lors d'un séminaire d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques du secteur, parrainé par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements et ce, en présence des représentants de l'ambassade de France et de l'Onudi, agence d'exécution du projet, indique la CACI.

Celle-ci ajoute que «financé par la France avec un montant de 450 000 euros et une durée de trois années, ce projet vient à la suite de la mise en œuvre des

recommandations adoptées lors des Assises nationales des IAA organisées par le ministère de l'Industrie en mars 2010».

L'objectif visé, selon la Chambre de commerce et d'industrie, à travers ce projet consiste notamment, «à rassembler, autour de consortiiums d'exportation, les PME les plus performantes des IAA et en faire une force de pénétration forte et durable des marchés internationaux où la compétitivité internationale est vive et multiforme». Ce rassemblement permettrait la réduction des frais de promotion et des frais généraux pour l'exportation, un pouvoir de négociation accru, une meilleure connaissance des marchés et des risques commerciaux partagés, poursuit-elle. Suite aux débats engagés et aux clarifications

apportées par les experts de l'ONUDI et les représentants du ministère de l'Industrie, les associations professionnelles présentes (le Forum des chefs d'entreprises, l'Association des producteurs algériens de boissons, l'Association des exportateurs algériens, le CEIMI) ont adhéré pleinement au projet et ont sollicité l'appui et l'accompagnement du ministère et des autres ministères et institutions concernés afin de faciliter la création et le fonctionnement des consortiiums d'exportation souhaités.

Pour de plus amples informations concernant ce projet, les entreprises et les institutions concernées pourront prendre attache avec la direction générale de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques au ministère de l'Industrie,

chargée du pilotage du projet.

A. A.

BILAN 2011 DE LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Hausse du nombre de crédits octroyés aux micro-entreprises

PAR RYAD EL HADI

La Banque de développement local (BDL) a octroyé près de 44 milliards DA de crédits aux micro-entreprises en 2011 contre seulement 14,4 milliards DA en 2010, en hausse de 205%.

"43,98 milliards DA de crédits ont été accordés en 2011 par la BDL pour accompagner les citoyens désireux de créer leur propre activité dans le cadre des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics en vue de stimuler la création d'emplois en Algérie", a indiqué à l'APS le directeur du crédit aux particuliers à la BDL, Neddir Noureddine.

Il a indiqué que 28,6 milliards DA de crédits ont été accordés aux jeunes promoteurs porteurs de projets d'investissements dans le cadre du dispositif ANSEJ, 14,3 milliards DA aux promoteurs bénéficiant du dispositif CNAC et 1,075 milliard DA ont été accordés pour accompagner les jeunes souhaitant créer leur propre activité dans le cadre du dispositif ANGEM.

Une forte hausse est ainsi enregistrée au niveau des crédits accordés dans le cadre du dispositif ANSEJ et CNAC en 2011 comparativement à 2010. "Le montant global des crédits octroyés dans le cadre du dispositif Ansej a plus que doublé alors que les crédits accordés aux promoteurs bénéficiant du

dispositif CNAC a été quadruplé. Nous sommes passés de 10,5 milliards de DA de crédits distribués dans le cadre du dispositif Ansej en 2010 à 28,6 milliards de DA en 2011, alors que les crédits octroyés dans le cadre du dispositif CNAC sont passés de 3,24 milliards de DA en 2010 à 14,3 milliards de DA en 2011", a-t-il fait remarquer.

Facilitation d'octroi de crédits aux jeunes

Les mesures prises en juillet 2008 par le gouvernement en vue de faciliter l'octroi du crédit aux jeunes désirant créer des entreprises dans le cadre de ces dispositifs ont permis à la Banque, a-t-il ajouté, d'augmenter le nombre et le montant des crédits alloués dans ce cadre et de varier sa contribution au financement de l'économie.

Sur instruction du président de la République, le gouvernement avait décidé début 2011 de nouvelles mesures facilitant le financement des projets pour les jeunes.

Ces mesures portaient, notamment, sur la hausse du plafond des crédits et celui de l'âge d'éligibilité des porteurs de projets.

La forte progression des crédits accordés aux micro-entreprises s'explique également par la réduction, depuis juillet 2008, des taux d'intérêt sur les crédits octroyés dans le cadre de ces dispositifs et par l'augmentation de la durée

de remboursement du crédit et l'importance de l'apport de la banque dont le financement des projets atteint 70%.

"Dans le cadre du dispositif ANSEJ, l'apport du promoteur n'est que de 1% lorsque le coût du projet est inférieur ou égal à 5 millions de DA et de 2 % lorsque le montant global de l'investissement est supérieur à 5 millions de DA et inférieur ou égal à 10 millions de DA. Cela signifie que le financement de la BDL est à hauteur de 70% alors que l'apport de l'ANSEJ est de 29% pour les projets inférieurs à 5 millions de DA et de 28 % pour plus de 5 millions de DA", a-t-il précisé.

Il a souligné que dans le cadre du dispositif ANGEM, un taux d'intérêt bonifié est accordé aux promoteurs selon l'activité projetée ou par rapport à l'implantation du projet (zone spécifique) et que la durée du remboursement du crédit peut aller jusqu'à 8 ans dont 3 années de différé de remboursement du principal.

Quant aux promoteurs du dispositif CNAC soutenus par la BDL, ils disposent de nombreux avantages, dont une bonification des taux d'intérêt allant de 60 à 80% et jusqu'à 95% selon le secteur d'investissement et la zone d'implantation du projet, et une augmentation de la durée de remboursement du crédit fixée à 8 ans et assortie d'un différé de 3 ans.

R. E.

POLITIQUES AGRICOLES L'OCDE appelle à des investissements pour réduire la pauvreté

Les politiques agricoles visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement devraient miser sur des investissements stratégiques pour accroître la productivité et tirer avantage des prix alimentaires élevés, constate une nouvelle étude de l'OCDE, diffusée vendredi.

Le rapport "Agricultural Policies for Poverty Reduction" préconise en outre, que les pays mettent en place des systèmes de protection sociale efficaces pour les ménages ruraux. Ce rapport, présenté à l'occasion d'un séminaire tenu à la Chatham House de Londres, propose d'agir sur trois fronts pour accroître les revenus ruraux et réduire la pauvreté, à savoir : améliorer la productivité et la compétitivité au sein du secteur agricole, aider les ménages à diversifier leurs sources de revenus, et faciliter la transition de la main-d'œuvre agricole vers des emplois non agricoles mieux rémunérés.

Selon l'étude de l'OCDE, dont l'APS a reçu copie, les décideurs politiques doivent accepter que la multiplication des opportunités conduise de nombreux petits exploitants à quitter le secteur agricole.

Le rapport invite les gouvernements à faciliter cet ajustement au lieu de le freiner. Pour cela, recommande l'étude, il leur faudra renforcer les opportunités offertes aux agriculteurs aptes à développer une activité commerciale dans le secteur agricole tout en veillant à assurer un développement équilibré permettant de tirer la main-d'œuvre et non de la pousser hors du secteur agricole. Les interventions sur les marchés, par le biais de mécanismes de soutien des prix et d'aides aux intrants notamment, ne doivent être que des "solutions de dernier recours " car elles s'attaquent aux symptômes et non aux causes du sous-développement, indique le rapport.

R. E.

BOUIRA

543 millions de m³ d'eau dans les barrages

Les trois barrages de la wilaya de Bouira ont emmagasiné un volume d'eau global de 543 millions de m³, à fin février écoulé, selon les estimations communiquées jeudi par les services de la Direction locale des ressources en eau. Ainsi, le barrage de Koudiet Asserdoune, le plus grand de la wilaya, dans la commune de Maâla (daïra de Lakhdaria), destiné à l'alimentation en eau potable de la wilaya de Bouira et de celles de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Médéa, M'sila et Alger, a atteint un taux de remplissage de 56,7%, représentant un volume de 363 millions de m³ d'eau. Un taux de 100%, soit un volume de 165 millions de m³ d'eau, est atteint par le barrage Tilesdit (Bechloul), qui approvisionne en eau potable des communes de Bouira, Aït Laâziz, Bechloul et El-Asnam, a ajouté la même direction. Le taux de remplissage du barrage de l'Oued Lekhel (daïra d'Aïn Bessam) est, quant à lui, estimé à moins de 55%, équivalents à 15,1 millions de m³ d'eau. Ce volume d'eau mobilisé par ces trois barrages assurera l'alimentation en eau potable de toute la population de Bouira pour la saison estivale, au même titre que l'irrigation agricole dans la région. Cette performance est rendue possible grâce aux fortes précipitations et neiges enregistrées durant le seul mois de février, dont la pluviométrie a atteint les 150 mm.

BISKRA

Vers le retour des calèches

La relance du transport par calèche figure parmi les mesures incitatives encouragées par la Direction du tourisme et de l'artisanat de Biskra, afin de relancer l'activité touristique dans la wilaya, a indiqué le responsable du secteur. Des contacts sont actuellement établis avec des citoyens qui ont déjà exercé cette activité par le passé afin de les inciter à la reprendre, tandis que des études sont menées afin de définir des parcours qui pourraient être attractifs pour les touristes et les visiteurs, à l'instar des oasis, des palmeraies, des établissements hôteliers, des vieux quartiers, des places et jardins publics et des sites et monuments historiques. Afin de faciliter la concrétisation de cette idée, la Direction du tourisme et de l'artisanat a mis à la disposition des intéressés un expert international pour les aider dans le montage et la décoration de leurs calèches. Une unique calèche est aujourd'hui en activité dans la wilaya des Zibans, alors que ce moyen de transport pittoresque était très répandu dans cette région considérée comme la porte du Sahara.

LAGHOUAT

Journées de vulgarisation des agriculteurs

Des journées de vulgarisation et de formation des agriculteurs ont débuté à Laghouat à l'initiative de la Direction locale des services agricoles (DSA). Encadrée par des agronomes d'Instituts nationaux de protection des végétaux (INPV-Ghardaïa) et de développement des légumes et fruits de Staouéli, cette rencontre devra permettre aux agriculteurs de s'enquérir des nouvelles techniques agricoles utilisées dans certaines cultures stratégiques, comme la pomme de terre et l'arboriculture notamment, mais aussi les systèmes et modes nécessaires à suivre pour la protection des récoltes, ont indiqué les organisateurs. Le développement de la culture de la pomme de terre, les techniques d'irrigation, la protection des végétaux contre les parasites, en plus de sorties au niveau de certaines exploitations agricoles, figurent au programme de cette rencontre de quatre jours. Des rencontres similaires seront initiées prochainement dans le cadre de la mise en œuvre du programme de vulgarisation agricole à travers d'autres régions de la wilaya.

APS

BOUMERDES, POMME DE TERRE PRÉCOCE

Une récolte de 40.000 tonnes attendue

Cette saison, une récolte de 40.000 tonnes de pomme de terre précoce est attendue dans la wilaya de Boumerdès, en "forte" augmentation par rapport à la saison écoulée où il n'a été engrangé que 32.000 tonnes, a indiqué le directeur des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'origine de cet optimisme se trouve dans le rendement réalisé à ce jour après un mois de l'entame de la campagne de récolte qui s'est soldée par une production de près de 9.000 tonnes sur une surface de 300 ha, soit un rendement estimé à 280 qx/ha, a déclaré à l'APS M. Kharroubi Mohamed.

Portée cette année dans la wilaya à plus de 1.300 ha contre 1.200 ha la campagne écoulée, l'extension de la superficie plantée en pomme de terre a favorisé cette performance, a expliqué le DSA qui a cité aussi les diverses mesures incitatives accordées aux producteurs au titre du Syrpalac, et la disponibilité des semences



et des engrais, parmi les facteurs principaux ayant contribué au relèvement du seuil de la production de pomme de terre précoce dans la wilaya.

"La tempête de neige et de grêle qui a frappé la wilaya durant les deux premières semaines de février a été sans incidences sur les plantations de pomme de terre", s'est, par ailleurs, félicité ce responsable, qui a expliqué à l'APS ce fait par le choix des surfaces réservées à cette culture sur des sites proches du littoral, à l'instar de Zemmouri El-Bahri, Cap Djinet et Boudouaou El-Bahri, réputés pour être naturellement protégés du givre à cause de

leur proximité de la mer. Destinée exclusivement à la consommation domestique, l'injection progressive de cette récolte sur les marchés de la wilaya n'a pas tardé à donner ses fruits, puisque le cours de ce tubercule s'est replié récemment au-dessous du seuil de 55 DA/kg, voire même 45 DA/kg, contre plus de 70 DA les semaines précédentes, a constaté le même responsable. Durant ce mois de mars, les maraîchers de la wilaya achèveront la plantation d'une surface de 1.400 ha de pomme de terre de saison, a ajouté, par ailleurs, M. Kharroubi Mohamed.

B. M.

KSAR-EL BOUKHARI, CONSOMMATION DE DROGUES

Journées de sensibilisation au profit des jeunes

Des journées de sensibilisation sur la consommation de la drogue et ses effets sur le comportement des personnes dépendantes ont été organisées jeudi à travers plusieurs établissements éducatifs et de jeunes de la ville de Ksar El-Boukhari, l'une des principales agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa.

Des expositions, traitant des multiples aspects en relation à l'addiction aux stupéfiants et aux psychotropes, ont été organisées à l'occasion de ces journées au sein, notamment, du CEM Okba Ibn Nafaâ, du technicum et de la maison de jeunes de Ksar El-Boukhari pour informer la population juvénile sur les dangers et les consé-

quences néfastes de l'usage de la drogue, a indiqué l'association Adhoua de protection de l'enfance, initiatrice de cette manifestation. L'autre aspect du travail pédagogique, menée par cette association consiste en l'organisation de rencontres-débats, animées par des psychologues et des encadreurs de structures de jeunes de la région, en vue de faire prendre conscience à cette catégorie de la population, au demeurant la plus exposée à ce fléau, des risques liés à la consommation de la drogue.

Des activités sportives et de divertissement figurent aussi dans le programme élaboré, à cet effet, par l'association qui espère donner ainsi l'opportunité aux

jeunes de découvrir d'autres alternatives que la drogue, en les incitant à la pratique sportive, qui reste l'une des "meilleures parades contre ce fléau".

Les élèves des établissements scolaires de la région sont conviés, à l'occasion d'un concours de dessin initié en marge de ces journées, à s'exprimer, à leur manière, sur ce danger permanent qui guette les jeunes. Des actions de proximité ciblant les usagers de la route nationale N°01, reliant les régions du nord du pays au Sud, vont ponctuer ces journées de sensibilisation, qui s'étaleront jusqu'à aujourd'hui, a précisé la même association.

APS

M'SILA, RENCONTRE DE SENSIBILISATION

Appel à l'investissement dans les industries alimentaires

Les opérateurs économiques et industriels réunis à M'sila, dans une rencontre de sensibilisation, ont appelé à l'investissement dans le secteur des industries alimentaires, à la faveur des espaces disponibles à la zone industrielle du Hodna.

Cette rencontre d'information, organisée jeudi dernier à l'université de M'sila, a porté sur les mesures récemment arrêtées pour inciter les opérateurs à investir dans ce domaine, dans les régions du Hodna et du Sud. Le secrétaire général de la wilaya, qui a présidé cette rencontre, a affirmé que la wilaya de M'sila offre des "atouts

importants" en la matière, avant de souligner que cette région occupe "une place privilégiée à l'échelle nationale pour ce qui est de certains produits nécessitant des unités industrielles de transformation, de conditionnement et de traitement pour une plus large exploitation des récoltes".

La wilaya de M'sila produit annuellement 1 million de quintaux d'abricots, un million de quintaux de carottes et 230.000 quintaux de viandes rouges.

Cette wilaya a également développé durant la dernière décennie un pôle local de production des matériaux de construction, autour d'une importante cimenterie.

Elle compte, en outre, 7.545 PME employant 32.000 travailleurs, en plus de 3.556 artisans employant 10.000 ouvriers. Les investisseurs disposent de terrains à la zone industrielle de M'sila et dans les zones d'activités de Boussaâda, de Sidi Aïssa et de Aïn Lahdjel.

L'agenda de la wilaya prévoit, en matière d'investissements, 862 projets initiés en 2011. Un chiffre qui reste "insuffisant", selon un représentant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), compte tenu du potentiel de la région.

APS

CONSTANTINE, PROGRAMME DE 11.500 LOGEMENTS RURAUX

Lancement effectif en juin 2012

Portant sur la réalisation de 11.500 logements ruraux, inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 et d'un programme spécial, un programme sera lancé "au mois de juin prochain" à Constantine, a indiqué le wali, M. Noureddine Bedoui.

PAR BOUZIANE MEHDI

Intervenant lors d'un conseil de wilaya, le chef de l'exécutif local a affirmé, selon l'APS, que toutes les contraintes qui entravaient l'implantation de ce programme, ainsi que celles liées à la désignation des bénéficiaires, ont été levées.

Composée de représentants de la wilaya et du bureau d'étude chargé de la conception des études, une cellule technique sera dépêchée dans les six daïras de la wilaya pour activer, en concertation avec les élus locaux et les chefs de daïras, le processus de construction de ces logements ruraux, a souligné le wali.

Le recours à un bureau d'étude public a pour but principal d'aboutir à la réalisation de logements "bien étudiés", les bénéficiaires étant tenus de se conformer, en plus d'un planning de réalisation, à des



plans conçus par le bureau d'étude en question et validés par les services techniques de la wilaya, précise l'APS.

Dans ce contexte, le même responsable a mis en garde contre toute tentative de construction "clandestine" qui échapperait à l'aval des services de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

A ce propos, M. Bedoui a averti que de lourdes sanctions seront assignées à tout bénéficiaire faisant fi de la réglementation en vigueur en procédant à la construction de son logement rural sans la délivrance du permis de construire. Adoptée localement pour la concrétisation du programme d'ha-

bitat rural qui sera désormais lancé "collectivement" dans les diverses communes de la wilaya, la nouvelle démarche sera en mesure d'assurer davantage d'efficacité et de "clarté" dans la conduite de ces programmes destinés à fixer les populations dans leur environnement rural.

En plus des 11.500 aides à la construction rurale fraîchement accordées, la wilaya de Constantine possède, selon l'APS, un reliquat de 3.780 logements ruraux non encore lancés, dont 3.500 sont inscrits dans le cadre de l'ancien quinquennat.

B. M.

NAÂMA, CONSERVATION DES FORÊTS

Campagne de plantation de 24.000 arbustes

Une campagne de plantation de 24.000 arbustes, de différentes essences sylvicoles, a été lancée mardi dans le sud de la wilaya de Naâma, a indiqué la Conservation des forêts.

L'opération, qui cible une surface globale de 58 ha dans les communes de Sfisifa, Aïn-Sefra et Tiout, porte sur la mise en terre de plants d'olivier, de variétés Chemlel et Sigoise. Retenue dans le cadre de la protection du couvert végétal des régions steppiques, la fixation des dunes et la protection des berges d'oueds, cette campagne devra aussi permettre la plantation d'autres espèces forestières et

pastorales, dont le pistachier de l'Atlas, le cèdre et l'Atriplexe, en plus d'arbres d'embellissement en milieu urbain.

Selon le conservateur des forêts de Naâma, cette opération, qui s'insère dans le cadre du programme 2012 de boisement dans les zones rurales menacées par la désertification, devra générer une centaine d'emplois, dont une douzaine pour les pensionnaires des établissements pénitentiaires. L'opération de plantation de 15.000 arbustes, toutes espèces confondues, lancée en 2010 dans le cadre de l'actuel programme de développement quinquennal, se poursuit dans de bonnes condi-

tions. Le programme de la Conservation des forêts de la wilaya de Naâma, qui repose sur l'intensification des campagnes de sensibilisation en milieu agricole, prévoit le soutien des fellahs dans l'acquisition d'arbustes et la création de nouveaux périmètres agricoles dotés du système d'irrigation du goutte-à-goutte. La wilaya de Naâma compte une surface oléicole de 1.863 ha ayant donné lieu à une récolte de près de 10.500 quintaux d'olives destinés à la consommation et à la production d'huile, a signalé la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

APS

EL-TARF, FORÊTS RÉCRÉATIVES DU TONGA ET DE AIN EL-ASSEL

Importante opération de nettoyage



C'est à partir des forêts récréatives du Tonga et de Aïn El-Assel, dans la wilaya d'El-Tarf, qu'une

importante opération de nettoyage a été lancée, a indiqué le conservateur des forêts, M. Mohamed Teyar.

Organisée en collaboration avec les agents du Parc national d'El-Kala (PNEK), cette action "sera d'un grand apport pour ces espaces qui accueillent des familles et des randonneurs à longueur de semaine, notamment les week-ends", a déclaré à l'APS ce respon-

sable. Dans la forêt du Tonga, il sera notamment procédé à l'enlèvement de tous

les détritiques, sachets et autres objets hétéroclites portant atteinte à l'environnement, a ajouté M. Teyar, précisant que l'objectif est de "redonner son caractère attractif à cette forêt, d'autant qu'elle est située face au Lac Tonga où l'on peut contempler des nuées d'oiseaux d'eau durant cette période".

Il a souligné également que ses services "comptent énormément" sur le civisme des familles et de toutes les personnes qui fréquentent ces lieux.

Une opération similaire a été lancée dans la forêt récréative de Aïn El-Assel qui disposera, au titre de cette action, de nouveaux jeux pour enfants (toboggans, balançoires, chicanes et autres), ainsi que d'une clôture de protection.

APS

TEBESSA

344 nouveaux projets retenus

Pas moins de 344 nouveaux projets d'amélioration urbaine ont été retenus dans la wilaya de Tébessa, au titre de l'exercice 2012, pour un montant global de 4,5 milliards de dinars, a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Les actions prévues dans ce cadre, toutes "en phase de lancement", concernent, pour le chef-lieu de wilaya, la réfection des chaussées et des réseaux divers sur plus de 10 km, la réhabilitation de l'éclairage public et l'assainissement des quartiers. La commune, 1er-Novembre et L'aéroport, a précisé la DUC. Des opérations d'aménagement urbain (création et équipement d'aires de jeux, aménagement d'espaces verts, ravalement de façades et réalisation d'avaloirs), sont prévues dans plusieurs autres localités de la wilaya, a ajouté la DUC, soulignant que toutes ces actions, destinées à l'amélioration du cadre de vie d'une population de 750.000 habitants, permettront de créer plus de 200.000 emplois temporaires. Une enveloppe de l'ordre de 3,5 milliards de dinars avait été consacrée à l'amélioration urbaine des agglomérations de la wilaya au titre de divers programmes inscrits au cours des 6 dernières années au bénéfice des 28 communes de cette wilaya. Une commission technique de suivi a été installée, à la demande du wali, pour garantir une conduite "sans faille" des opérations sur le terrain, a également indiqué la même DUC.

BATNA

Rééchelonnement des dettes fiscales

Quelque 80 entreprises économiques activant à Batna ont déposé des dossiers pour le rééchelonnement de leurs dettes fiscales, a indiqué la Direction de wilaya des impôts. Les entreprises concernées vont bénéficier d'un moratoire d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2013 pour apurer leur situation vis-à-vis du fisc, a précisé le responsable des recouvrements au sein de cette direction. Il a ajouté dans ce sens qu'il appartiendra par la suite au percepteur de wilaya d'élaborer un calendrier étalé sur 36 mois comme "délai maximum" pour le paiement de leurs arriérés sur la base d'un "engagement dûment signé par le contribuable". Une commission de wilaya, avec à sa tête le directeur de wilaya des impôts, a été installée au début de ce mois de février pour étudier dès le début du mois de mars les dossiers "au cas par cas" selon l'appartenance territoriale de chaque entreprise à travers les 14 recettes de la wilaya. Les dettes fiscales non recouvrées jusqu'à fin 2011 sont estimées à 1,056 milliard de dinars, selon la même source, qui a souligné que ce montant est composé de la dette principale et des pénalités de retard. La Direction des impôts a mené une campagne de sensibilisation pour inciter les opérateurs économiques à profiter de cette possibilité de rééchelonnement, considérée comme un encouragement aux entreprises économiques d'apurer leurs dettes.

ADRAR

1.668 projets financés par l'ANGEM

Pas moins de 1.668 microprojets ont été financés en 2011 par le biais de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM) d'Adrar sur un total de 3.690 dossiers déposés, a indiqué le responsable de cette antenne locale. Ces projets, qui ont généré 1.682 emplois, sont versés dans diverses branches d'activités, dont l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et les métiers. Ce dernier segment a accaparé près de 90% des financements, avec 1.491 projets financés. L'Agence poursuit son programme, de concert avec les autres acteurs du secteur de l'emploi, en programmant des sessions de formation en direction des porteurs de projets. Plus de 520 jeunes des différentes daïras de la wilaya ont jusqu'ici bénéficié de ces sessions.

APS

MORT DE KADHAFI

Echec de l'enquête de l'Onu

La commission de l'Onu sur les crimes de guerre et les violations des droits de l'Homme en Libye n'a pas pu déterminer les causes de la mort de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi et de son fils Mouatassim. La Commission internationale d'enquête sur la Libye a conclu dans un rapport publié vendredi 2 mars que le colonel Kadhafi et son fils, capturés séparément le 20 octobre par des combattants de Misrata, étaient morts peu après dans des circonstances non élucidées rapporte le journal Le Monde.

Bien que blessés, les deux hommes étaient vivants lors de leur capture et sont donc morts alors qu'ils étaient détenus par les thowars, affirme une version encore non publiée du rapport. «*La Commission est dans l'incapacité de confirmer que la mort de Mouammar Kadhafi est un assassinat illégal et réclame un complément d'enquête*», ajoute ce rapport.

Les autorités libyennes ont refusé à la commission l'accès au rapport d'autopsie du colonel Kadhafi, ajoute le texte, notant que le médecin de la commission ne pouvait pas se contenter des images du cadavre pour déterminer la cause du décès.

Les circonstances de la mort du dirigeant libyen ont créé la polémique en Libye, les autorités ayant assuré qu'il était mort dans des tirs croisés alors que plusieurs autres sources ont évoqué une exécution sommaire. Indépendamment des causes de la mort, le rapport estime que l'exposition des cadavres des deux hommes au public durant plusieurs jours «constitue une violation du droit international coutumier».

R. I./ Le Monde

IRAN, LÉGISLATIVES

Affrontement entre conservateurs

Les Iraniens ont voté vendredi à des élections législatives qui devraient renforcer le camp du Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, face à ses rivaux conservateurs du président Mahmoud Ahmadinejad. Il s'agit du premier scrutin depuis la présidentielle de 2009, qui a vu la reconduction de Mahmoud Ahmadinejad suivie d'une vague de contestation sans précédent depuis la Révolution islamique et durement réprimée. Les résultats du scrutin ne devraient pas être connus avant trois jours, le dépouillement ayant lieu manuellement. Face à un Majlis hostile, Ahmadinejad serait fragilisé pour le reste de son mandat. Selon les observateurs de la vie politique iranienne, le camp Khamenei, qui compte environ 20 millions de partisans, est pratiquement assuré de la majorité. Les partisans des deux camps estiment que leur champion est le mieux à même de préserver l'héritage du fondateur de la République islamique, l'ayatollah Ruhollah Khomeini. Depuis la réélection d'Ahmadinejad, l'influence de ses partisans s'est accrue, au point d'inquiéter Khamenei et son entourage.

Pour le haut clergé chiite, Ahmadinejad tente de saper l'autorité du Guide suprême en intervenant de plus en plus sur des questions théocratiques, son domaine réservé. Face au président, plusieurs groupes influents à divers niveaux de la société ont fait bloc pour le priver d'une victoire aux législatives. Parmi eux figurent les puissants gardiens de la Révolution, d'influents membres du clergé, de riches «bazaris» (commerçants) et divers dirigeants politiques ultra-conservateurs.

SYRIE, L'ONU CONTRE L'ARMEMENT DE LA RÉBELLION

Kofi Annan pour une mission de bons offices

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a appelé vendredi l'Assemblée générale à parler d'une «seule voix claire et forte» pour obtenir des autorités syriennes et de toutes les autres parties qu'elles mettent fin à la violence, tout en s'opposant à l'armement de la rébellion.

Ban Ki-moon, qui informait l'Assemblée générale de l'évolution de la crise en Syrie, a souligné que «*la voie vers une solution pacifique est difficile mais claire*», passant par l'arrêt immédiat de la violence, l'accès des agents humanitaires et la tenue d'un dialogue politique entre tous les acteurs syriens. Rapporte l'APS.

Le Secrétaire général, qui a affirmé que l'armement de la rébellion syrienne n'était pas la solution, a indiqué que l'Envoyé spécial conjoint Onu-Ligue arabe pour la Syrie, Kofi Annan, aura besoin de l'appui unifié de toute la communauté internationale.

Il a fait savoir que M. Annan a quitté New York vendredi après avoir consulté, pendant deux jours, les Etats membres, dont ceux du Conseil de sécurité et de la Ligue arabe ainsi que les représentants de la Mission permanente de la Syrie auprès des Nations unies et d'autres parties prenantes.

M. Annan doit se rendre, la semaine prochaine, au Caire pour des consultations avec le Secrétaire général de la Ligue arabe et dans d'autres capitales dont Damas.

«*Il est important que la communauté internationale ne garde qu'une seule voie de médiation*», a avisé le Secrétaire général qui s'entretiendra aussi, la semaine prochaine à Londres, avec son homologue de la Ligue arabe. Selon lui, «*la communauté internationale a manqué à son devoir. Les actions, ou plutôt l'inaction, de la communauté internationale semble avoir encouragé les autorités syriennes à renforcer la répression brutale contre ses citoyens. A Homs, à Hama et ailleurs*», a-t-il ajouté. «*Les civils ont été bloqués dans leurs maisons, sans nourriture, sans chauffage, électricité ou soins médicaux, sans possibilités d'évacuation des blessés ou d'enterrer les morts*».

Dans son intervention, le représentant de la Syrie, Bachar Djaafari, a considéré que «*la partialité de l'exposé du Secrétaire général de l'Onu est inquiétante pour le gouvernement syrien car de nature à augmenter la tension plutôt que de trouver des solutions*».

Il a estimé que «*la violence de ce discours confine à la diffamation puisqu'il se base sur des rapports d'opposants qui séjournent dans des pays ouvertement opposés à la Syrie*». Cette situation, a-t-il poursuivi, «*nous rappelle la mentalité*



dominante des années 50 à l'égard de pays considérés comme des républiques bananières», fustigeant ce qu'il a appelé «*une duplicité inexplicable de l'Onu*». Il s'est demandé comment l'Onu pouvait concilier à la fois un discours violent à l'égard de la Syrie et envoyer Kofi Annan en mission de bons offices.

En outre, s'est-il interrogé, «*comment oser prétendre que la Syrie s'est opposée à la visite de la Coordonnatrice des secours d'urgence, Valerie Amos, alors que j'ai moi-même prévenu le secrétariat que le gouvernement syrien avait accepté sa visite en lui demandant de prévoir une date de visite, compte tenu des procédures diplomatiques*». Le représentant s'est dit «*étonné du contenu de la déclaration du Conseil de sécurité qui s'appuie aussi sur de fausses allégations*» et a déploré la façon «*dont se sont comportés certains membres du Secrétariat*» et s'est dit «*surpris que le Secrétaire général déclare que la Syrie n'est pas en mesure de faire face à ses responsabilités en matière de protection de ses civils*».

Selon lui, «*prétendre que le gouvernement syrien a failli à sa responsabilité*

cache de façon impardonnable de nombreuses données». «*On oublie que plusieurs pays ont indiqué ouvertement leur intention de fournir des armes aux groupes d'opposition, que la Libye a promis 100 millions de dollars à l'opposition et que des éléments d'Al-Qaïda ont été tués à Homs où se trouvent d'ailleurs de nombreux combattants étrangers*», a-t-il soutenu. «*Où est le respect du droit lorsque l'on ne tient pas compte de ces éléments?*», s'est interrogé le représentant syrien.

Pour sa part, le représentant de l'Arabie saoudite, Abdallah Yahia Al-Mouallimi, a estimé que la solution doit émaner d'une unité nationale qui inclut tous les segments du peuple syrien, en plus du déploiement de forces conjointes de l'ONU pour maintenir la sécurité et la paix en Syrie. Ce à quoi a ironisé le représentant syrien dans son droit de réponse: «*pourquoi s'arrêter en si bon chemin?* Pourquoi ne pas prôner un plan sur la démocratie pour l'ensemble des pays de la région dont ceux du Conseil de coopération du Golfe?».

R. I.

YÉMEN

Attentat suicide contre une caserne de la Garde républicaine

Un attentat à la voiture piégée a visé samedi au Yémen un camp de la Garde républicaine, une semaine après une attaque similaire revendiquée par Al-Qaïda qui avait tué 26 soldats, ont indiqué des sources militaires.

L'attaque a visé une caserne de la Garde républicaine dans la ville de Bayda, à 170 kilomètres au sud-ouest de Sanaa, selon ces mêmes sources qui ont fait état

de «pertes» sans autre précision. Des témoins ont indiqué que l'immeuble de trois étages a été détruit par l'attentat. Des échanges de tirs ont ensuite eu lieu entre les attaquants armés et les gardes républicains, dirigés par le fils d'Ali Abdallah Saleh. Bayda est proche de la province d'Abyane, un fief d'Al-Qaïda dans le sud du Yémen.

Agence



ASUS



Asus Padfone en
smartphone multitâches

Page 12

MIDI

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@mobilealgerie.com
MIDI LIBRE N° 1511 - Dimanche 4 mars 2012

MobileAlgerie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

LG
Life's Good



LG lève le voile
sur Optimus 4X HD

Page 13

27^e ÉDITION AU MOBILE WORLD CONGRESS 2012

NOKIA AU MOBILE WORLD CONGRESS 2012

Lumia 610 : le smartphone le plus abordable de la gamme

Nokia a annoncé, au premier jour du MWC 2012, son quatrième Sssavoir 610. Après avoir présenté le Lumia 800 et le Lumia 900, la firme finlandaise revient avec un nouveau smartphone sous Windows Phone 7.



Page 12

SAMSUNG



Samsung Galaxy Note 10.1 en vedette

Page 12



IMAGINE CUP 2012

Microsoft encourage les étudiants algériens à révéler leurs potentiels

Page 14



27^e ÉDITION AU MOBILE WORLD CONGRESS 2012

NOKIA AU MOBILE WORLD CONGRESS 2012

Lumia 610 : le smartphone le plus abordable de la gamme

Nokia a annoncé, au premier jour du MWC 2012, son quatrième Sssavoir 610. Après avoir présenté le Lumia 800 et le Lumia 900, la firme finlandaise revient avec un nouveau smartphone sous Windows Phone 7.

Lumia 610 est un smartphone destiné essentiellement aux jeunes qui recherchent une introduction abordable à la gamme Lumia avec un petit prix. D'ailleurs, Nokia l'a présenté comme étant le plus abordable en termes de tarif de toute sa gamme Lumia. Ce nouveau modèle utilisera la prochaine version de Windows Phone 7.5, à savoir « Tango », cette dernière version sera proposée par Microsoft à partir du mois d'avril pour les autres Windows Phone.

Le terminal est équipé d'un écran tactile de 3,7" et un processeur Qualcomm Snapdragon S1 à 800 Mhz.

Il est également doté d'un APN 5 mégapixels avec Flash LED, 8Go de mémoire interne, 256Mo de RAM. Côté autonomie, sa batterie est de 1.300 m/h soit 10h de communication et de 700h en veille. Lumia 610 offre, en outre, un accès aisé aux réseaux sociaux, à Internet, à la musique, aux jeux, à la navigation et aux dizaines de milliers d'applications du Windows Phone Marketplace.

Pour ce qui est des points forts de ce smartphone, on annonce des applications Nokia Drive et Nokia Transport, soit du système GPS gratuit de Nokia et



de nombreux plans de transports en commun afin que vous vous repérez où que vous soyez. Il sera toutefois proposé en plusieurs coloris : blanc, noir, magenta et cyan. Enfin pour ce qui est de la date de sa

disponibilité, elle a été arrêtée pour le deuxième trimestre de 2012.

Une délégation de Nedjma à Barcelone



Mobile World Congress (MWC 2012) attire de nombreux participants venus des quatre coins du monde, lit-on dans un communiqué de l'opérateur. L'Algérie n'a pas été en reste puisqu'une délégation de Nedjma conduite par le Directeur Général, M. Joseph Ged, a pris part à cette manifestation mondiale de téléphonie mobile.

Sur place, les membres de la délégation de Nedjma ont eu des échanges fructueux avec les autres participants et ont pris part à nombre d'ateliers spécialisés et de rencontres professionnelles organisés dans le cadre de ce congrès. Cet événement mondial réunit les principaux acteurs du secteur des télécommunications du monde entier tels que des opérateurs, des équipementiers, des fabricants et des fournisseurs de solutions technologiques mobiles qui viennent présenter leurs produits, services et nouveautés, précise encore la même source. Nedjma en tant qu'acteur majeur du secteur des télécommunications en Algérie entend ainsi marquer sa présence parmi les opérateurs mobiles les plus en vue et réaffirmer sa dimension d'opérateur à jour avec les dernières innovations en matière de téléphonie mobile et les développements dans son domaine d'activité.

Sony Xperia P débarque

Après son Xperia S, Sony a dévoilé à l'occasion du MWC 2012 son Xperia P. Tant attendu par les amateurs de téléphonie mobile japonais, ce Smartphone est doté d'un écran 4 pouces. Après son Xperia S, Sony a dévoilé aujourd'hui Xperia P. Tant attendu par les amateurs de téléphonie mobile japonais, ce Smartphone est doté d'un écran 4 pouces.



Alcatel présente One Touch 995



Appelé le paradis de la téléphonie mobile, la 27^e édition du Mobile World Congress a été une niche en termes de nouveautés, mais aussi de marques qui ont pris part à cet événement mondial. Le stand d'Alcatel n'a pas été en reste puisque de nombreuses nouveautés ont été exposées telles que Alcatel One Touch Ultra 995.

Il s'agit d'un Smartphone tournant sous le système d'exploitation Android 2.3 Gingerbread. Il est également équipé d'un écran de 4,3" WGA, d'un APN de 5MPixels avec Flash, d'une caméra frontale, d'un port micro HDMI et d'un processeur cadencé à 1 ou 1,4GHz. Le combiné est aussi doté du réseau Wifi, HSDPA et du GPS. À la même occasion, Alcatel a annoncé que ce Smartphone bénéficiera prochainement d'une mise à jour vers Android 4.0, sans toutefois préciser de date.

LG lève le voile sur Optimus 4X HD

L'autre firme coréenne ayant présenté ses nouveautés au Mobile World Congress 2012 est LG, avec l'Optimus 4X HD, le premier téléphone avec Tegra 3.

LG présente son Optimus 4X HD comme étant le meilleur smartphone en tout, enfin pratiquement !! Côté caractéristiques techniques, ce smartphone est balaise, il embarque un processeur quad core NVIDIA Tegra 3 cadencé à 1,5 Ghz soutenu par 1 Go de Ram et un écran IPS de 4,7 pouces de résolution True HD 720p.

Aussi, ce smartphone se trouve être sous Android 4.0 Ice Cream Sandwich.

LG Optimus 4X HD est également équipé d'un APN de 8 MP à l'arrière et de 1,3 mégapixels en



façade, ainsi qu'une mémoire vive de 1 Go, alors que son écran est de 4.7 pouces IPS. Côté autonomie, ce nouveau smartphone est de 2.150 mAh.

Caractéristiques techniques

- Un écran de 4,7 pouces IPS, pour une résolution de 1280 x 800 pixels
- Un chipset Nivida Tegra 3 disposant de 4 cœurs cadencés à 1,5 GHz + un cœur compagnon
- 1 Go de mémoire vive (RAM)
- Une épaisseur de 8,9 mm
- Un capteur photo de 8 mégapixels à l'arrière et 1,3 mégapixels en façade
- Une mémoire interne de 16 Go
- Des connectivités MHL, DLNA, etc.
- Une batterie de 2150 mAh
- Android 4.0 Ice Cream Sandwich

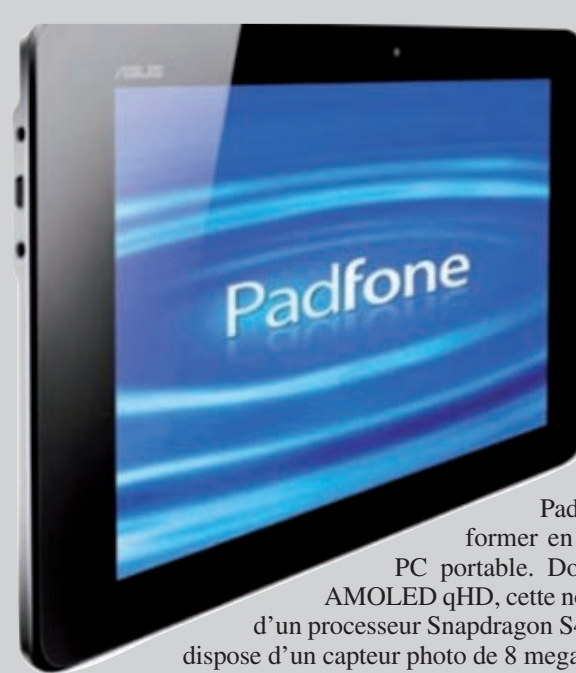
La force tranquille d'Android

La plateforme Android est en train de confirmer son leadership mondial incontesté avec l'annonce à Barcelone de quelques chiffres qui confirment son statut. Au MWC 2012 de Barcelone, Google annonce que la plateforme Android équipe plus de 300 millions de mobiles dans le monde, dont 12 millions de tablettes. A en croire les chiffres de Google, se sont 850.000 terminaux Android qui s'activent chaque jour.

Sur un autre registre, google annonce que sa plate forme d'application, Android Market, dispose désormais de 450.000 applications prêtes à l'emploi. L'année dernière, leur nombre était de 150.000. Il faut retenir que plusieurs nouveautés présentées cette année au MWC de Barcelone tournent sous Android, ce qui nous laisse dire que les parts de marché de cette plate forme continueront à progresser cette année.



Asus Padfone en smartphone multitâches



Asus a dévoilé au MWC 2012 son Padfone, un smartphone 4,3 pouces pouvant s'incruster dans une tablette 10,1 pouces, cette dernière peut même se transformer en PC portable car se connectant à un clavier batterie. Asus Padfone est un smartphone assez particulier car il peut transformer un environnement informatique autour de lui en un PC portable parfaitement pratique. En effet, Padfone est capable de se transformer en tablette 10,1 pouces et en PC portable. Doté d'un écran 4,3 pouces AMOLED qHD, cette nouveauté d'Asus est animée d'un processeur Snapdragon S4 double cœur à 1,5 GHz. Il dispose d'un capteur photo de 8 mégapixels, une caméra frontale VGA, des connexions sans fil Bluetooth et WiFi, port HDMI, de 16 à 64 Go de stockage interne et une batterie de 1520 mAh. Ainsi "armé", Asus padfone paraît pouvoir rivaliser sereinement dans le monde "impitoyable" des smartphones, mais son ingéniosité dépasse le monde des téléphones mobiles pour aller s'aventurer dans une série de transformations inédites.

Ainsi, l'Asus Padfone peut s'incruster dans un écran 10.1 (Padstation) et devenir ainsi une tablette. Cette dernière peut se transformer en un PC portable si elle est connectée à un clavier doté d'une batterie.

Samsung Galaxy Note 10.1 en vedette

Les révélations au Mobile World Congress de Barcelone, le rendez-vous incontournable de la téléphonie mobile ont été nombreuses notamment au stand de Samsung où il à été question du Galaxy Note 10.1, une nouveauté de taille chez le Coréen.

Samsung a donc dévoilé le grand frère du Galaxy Note, il s'agit du Galaxy Note 10.1 type tablette qui utilise le stylet et qui tourne sous le système d'exploitation Android 4.0 Ice Cream Sandwich à interface TouchWiz avec un processeur double cœur 1,4 GHz. Les dimensions de l'écran sont de 10.1 pouces avec 1280x800 de pixels. Galaxy Note 10.1 opère dans une nouvelle catégorie de produits et offre 1Go de RAM et une connexion 3G+ et Wifi.

L'innovation est sans doute le stylet S Pen qui est partie prenante du Galaxy Note 10.1, un outil super innovant pour les amateurs de dessin, d'écriture... L'écran peut être partagé en zones multitâches facilitant au passage la navigation sur internet et suivre des vidéos en même temps ainsi que prendre note grâce au stylet. Notez que le Samsung Galaxy Note 10.1 sera commercialisé au courant du mois de février prochain.



Samsung GALAXY S II élu «Best Smartphone» par la GSMA

C'est un grand coup pour Samsung Electronics Co, Ltd, fournisseur de téléphones mobiles de premier plan, dont le smartphone GALAXY S II qui a été nommé "Meilleur Smartphone" par la GSMA au deuxième jour du MWC 2012.

Ce titre est attribué par la GSMA, une organisation qui représente les intérêts de l'industrie mondiale des communications mobiles et héberge le salon Mobile World



Congress à Barcelone. Pour rappel, le smartphone GALAXY S II a été plébiscité par les consommateurs qui l'ont adopté à plus de 10 millions d'unités en seulement cinq

mois. Ce chiffre est le plus rapide de l'histoire de Samsung qui a vu ce téléphone dépasser le chiffre des 20 millions en 10 mois de commercialisation.

Nokia 808 PureView avec APN 41 megapixels !



A l'ouverture du MWC 2012 de Barcelone, Nokia a présenté un nouveau smartphone assez impressionnant. Le Nokia 808 PureView est équipé d'un APN de... 41 mégapixels. Un téléphone mobile plus puissant que le commun des appareils photos ! Oui ça existe désormais c'est sous la marque Nokia qu'il voit le jour à l'occasion du MWC 2012

de Barcelone. Fonctionnant sous Symbian Belle, le Nokia 808 PureView est un smartphone très particulier car il embarque un APN 41 mégapixels avec optique Carl Zeiss.

Avec un tel mobile, les futurs acquéreurs pourront prendre des photos de très haute qualité qu'ils pourront même fractionner et partitionner sans pour autant en perdre la qualité.



IMAGINE CUP 2012

Microsoft encourage les étudiants algériens à révéler leurs potentiels

Pour la dixième année consécutive, Microsoft lance sa prestigieuse compétition destinée aux étudiants à travers le monde. Imagine Cup est un véritable championnat de l'innovation numérique. A travers un communiqué de presse, Microsoft Algérie invite les étudiants Algériens à s'inscrire et de là à prendre part à cette compétition.



Ainsi, Microsoft organisera prochainement une tournée de présentation au niveau d'un grand nombre d'universités algériennes afin de se rapprocher davantage des étudiants. Une première présentation a eu lieu à l'ESI (Ecole supérieure d'informatique) le mardi 21 février dernier avec la participation du partenaire de Microsoft, Condor Informatique, présent pour encourager les étudiants de l'ESI à participer au concours de l'innovation Imagine Cup. La deuxième présentation a eu lieu le 29 février dernier à l'USTHB. D'autres présentations auront lieu dans les prochains jours, à l'université des technologies de Sétif Ferhat-Abbas le 1^{er} mars 2012, l'université de Constantine Mentouri le 3 mars 2012 et à l'université de Chlef le

5 mars prochain.

Ayant pour thème : « Imaginez un monde où la technologie nous aide à répondre aux enjeux les plus cruciaux de la société », cette dixième édition d'Imagine Cup comme ses précédentes comprend plusieurs challenges, avec une catégorie reine Software Design, dont le principe est simple : créer un vrai monde de logiciels et d'applications qui répondent aux enjeux majeurs de notre société.

Créée en 2003, « Imagine Cup » est organisée depuis 8 ans en Algérie et est devenue au fil des années, un événement incontournable, ouvert dans 124 pays. L'objectif est de répondre aux « Objectifs du Millénaire pour le Développement », fixés par les Nations unies. Organisée par Microsoft, c'est à ce jour, la plus grande

compétition du numérique au monde, réunissant les meilleurs talents des 5 continents, futurs créateurs de logiciel sous toutes ses formes : logiciel traditionnel, logiciel embarqué, jeux vidéo, service Web.

A travers cet événement, Microsoft vise à valoriser l'informatique et les filières de l'industrie du numérique en général et susciter l'enthousiasme pour les sciences et la technologie en particulier.

Ce concours connaît ces dernières années un grand engouement auprès de la communauté estudiantine. Pour preuve, plus de 345.000 étudiants dont 1.000 en Algérie avaient mis à contribution leur imagination et leur passion pour les technologies au service de la compétition.

A cette occasion, M. Raouf Chebri, Responsable des Plateformes de Développement au niveau de Microsoft Algérie a déclaré : « En Algérie depuis son lancement Imagine Cup n'a cessé d'évoluer devenant pour les étudiants algériens une source d'inspiration, Inculquant des valeurs telles que la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le cœur de nos jeunes ».

Microsoft précise, en outre, que la compétition est ouverte à tous les profils (informaticiens, ingénieurs, designers, et aux autres spécialités,...) à condition de faire preuve de créativité et d'innovation ! Enfin, il est à noter que la date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 22 mars 2012.

DÉLOCALISATION DU SALON NATIONAL DU LIVRE ET MULTIMÉDIA VERS BEJAIA

Des artistes s’y opposent

Le Salon national du livre et du multimédia se déroulait depuis sept ans dans la wilaya de Bouira. Organisé par le Haut Commissariat à l’amazighité, il serait délocalisé pour cette 8^e édition vers la ville de Béjaïa. Mais cette délocalisation soulève d’ores et déjà un vent d’opposition de la part de plusieurs animateurs culturels. Des éditeurs, écrivains, journalistes et enseignants demandent, dans une pétition, le maintien de cette manifestation dans la wilaya de Bouira.

PAR KAHINA HAMMOUDI

À travers leur appel, les signataires prennent l’initiative de s’opposer à cette délocalisation car pour eux « Si cela venait à se confirmer, Bouira serait dépossédée de la seule manifestation culturelle d’envergure nationale qu’elle abritait jusque-là. » Dans une lettre adressée au secrétaire général du Haut Commissariat à l’amazighité, les signataires précisent que le maintien de ce salon dans la wilaya de Bouira est primordial. Ils précisent néanmoins que cette décision du Haut Commissariat à l’amazighité est compréhensive car « la décision de la délocalisation de ce salon sera à votre honneur, car il contribuera à maintenir l’esprit de l’effort inébranlable pour le développement de tamazight. En effet, aucun obstacle ne doit entraver les projets pensés dans le but de l’épanouissement de tamazight, matrices sur laquelle s’articulera une algérianité qui triomphera des bêtises et des égarements. Nous vivons des moments historiques déterminants. Et toute action doit être pensée dans une perspective stratégique qui place l’avenir des générations futures au dessus de toute autre considération. » Pour eux cette décision viendra après un échec dans la wilaya « Cette décision de délocaliser le salon obéirait, nous nous en doutons, à des considérations d’ordre organisationnelle, ou plutôt désorganisationnelle, caractérisant aussi bien les organisateurs que les partenaires de la manifestation dans cette wilaya. » Pour ces premiers signataires le tort de la mal gestion reviendrait d’abord aux organisateurs qui ont « ont péché par leur incapacité à communiquer et à créer l’intérêt autour de l’événement, ses partenaires, aussi bien les pouvoirs publics que le tissu associatif, ont, depuis l’avènement du Salon du livre et du multimédia, brillé par leur démission en termes d’implication concrète. »



Lors de cet appel, les artistes opposants pose une question sans réponse : « Le HCA a-t-il fourni les efforts nécessaires pour impliquer le mouvement associatif dans l’organisation de cette manifestation ? ». Ils précisent ainsi que pour faire face à la mal gestion de ce salon à Bouira, pour lui redonner un nouveau souffle, il faudrait se « focaliser sur la communication, que l’on implique davantage le mouvement associatif et que l’on exige des pouvoirs publics disponibilité et cohérence, - le HCA n’est-il pas une institution dépendant de la présidence de la République ? - le Salon du livre et du multimédia amazighs enregistrerait une meilleure affluence. » Avec beaucoup de désolation, le bilan du salon reste insuffi-

sant car « le timing retenu pour le Salon et l’inertie des canaux de communications ont largement contribué à sa non réussite ».

Enfin, ils concluent que cette décision reste une fuite en avant d’autant plus que « prendre la décision de l’annuler à Bouira concourrait à disqualifier la dimension amazighe déjà fragilisée dans cette wilaya, s’agissant notamment de l’enseignement qui se débat dans des problèmes énormes. Par contre, le maintenir contribuerait à, au-delà de rendre visible la création, renforcer un espace riche par sa pluralité et surtout à promouvoir (et c’est le rôle du HCA) tamazight en dehors de Béjaïa et Tizi-Ouzou. »

K. H.

CLASSEMENT DES SITES ARCHÉOLOGIQUES OTTOMANS À RELIZANE

Élaboration prochaine de fiches techniques

La direction de la culture de la wilaya de Relizane a procédé récemment à l’élaboration de fiches techniques pour le classement de deux sites archéologiques datant de l’époque ottomane, ont indiqué les responsables du secteur.

Il s’agit de la vieille Casbah de la ville de Mazouna (80 km au nord du chef-lieu de wilaya) et la ville antique de Kalaa, située à environ 35 km au sud-ouest de la wilaya de Relizane, a-t-on souligné.

L’équipe spécialisée, chargée de préparer ces fiches, procède à la délimitation des cités archéologiques dans les deux sites et à un inventaire, en plus de la collecte de divers écrits historiques, documents et informations bibliographiques sur les sites proposés au classement.

Le classement conférera à ces deux sites une protection juridique et permet à ce patrimoine, considéré comme grand facteur de promotion du tourisme dans la

région, de bénéficier de projets pour son exploitation et sa valorisation, a souligné le directeur de la Culture de la wilaya.

A rappeler que la ville ancienne de Mazouna, capitale du Beylek dans l’ouest à l’époque ottomane, abrite la Casbah qui se trouve actuellement à l’état d’abandon et de dégradation, ainsi que des édifices culturels dont le vieux tribunal et l’école coranique qui remonte au 11^{ème} siècle de l’Hégire. Il est à signaler que cette école avait constitué, pendant des siècles, un centre de rayonnement scientifique d’où sortaient de nombreux ulémas et juristes qui avaient contribué à la préservation de la personnalité arabo-musulmane de l’Algérie et qui avaient une aura semblable à celles des mosquées de Zaytouna et de Kairouan. La qalaâ de Beni Rached, connue sous cette appellation à l’époque ottomane garde toujours ses monuments en quête de restauration, notamment les



vieilles mosquées, dont celle construite en 1734 par El Bey Bouchlaghem ainsi que le cimetière ottoman.

Cette citadelle est également célèbre par

THÉÂTRE RÉGIONAL DE SAÏDA

Des pièces théâtrales pour la radio

Le Théâtre régional de Saïda s’attelle à la réadaptation d’un nombre de pièces théâtrales pour les diffuser à travers les ondes de la radio régionale, afin de rapprocher le public du quatrième art, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de cet établissement culturel.

Aissa Moulfaraa a signalé, lors d’une conférence de presse, que la diffusion radiophonique de la première pièce théâtrale réadaptée par le théâtre régional de Saïda est prévue au mois d’avril prochain pour une moyenne d’une pièce par mois qui sera rediffusée quatre ou cinq fois durant le même mois.

La pièce *Mille et une nuit*, écrite par Mohamed Mostefaoui et produite par le Théâtre régional de Saïda (TRS), sera diffusée pour la première fois à travers les ondes de la radio, suivie de la pièce *El Amira* (La princesse), puis *El Aranib*, pièce destinée aux enfants et réalisée par le dramaturge Merzouk Saidi.

L’objectif de cette opération est de faire connaître aux auditeurs de la radio de Saïda des oeuvres théâtrales afin de susciter leur intérêt et les encourager à venir assister à leur représentation à la salle «El Feth».

M. Moulfaraa a indiqué également que 15 textes conçus pour le théâtre ont été collectés pour en constituer une banque et reproduire sur scène quelques-uns, à la faveur de la création d’une commission de lecture, formée d’artistes, de spécialistes et d’enseignants dans le domaine.

En outre, il a annoncé la programmation d’une session de formation en théâtre au profit de 40 jeunes amateurs, encadrée par des professeurs de l’Institut des arts dramatiques de Bordj El Kiffan et de comédiens professionnels de Saïda et de wilayas limitrophes.

APS

ses nombreux érudits, ses 366 coupoles et la tapisserie dont héritent les enfants de la région depuis le XV^{ème} siècle.

APS

La contraception dans tous ses états



Les méthodes contraceptives sont nombreuses et certaines peu connues. Il est important de s'informer et de tenir compte de leurs avantages et inconvénients respectifs afin que chacun puisse choisir la méthode qui lui convient, à savoir également que les besoins en terme de contraception évoluent au cours de la vie...

La contraception d'urgence représente une solution efficace contre les "accidents"... d'une autre contraception. Dans tous les cas, il faut réagir vite pour bénéficier d'une contraception d'urgence la plus efficace possible

La pilule du lendemain

Elle n'est en aucun cas un moyen usuel de contraception et elle ne doit être réservée qu'aux cas imprévus d'urgence.

La pilule du lendemain doit être prise dans les 72 heures suivant le rapport supposé fécondant.

Les effets secondaires sont plus rares avec les nouvelles pilules d'urgence : les nausées ou vomissements peuvent survenir les premières heures après la prise du comprimé, si des vomissements se produisent dans l'heure qui suit, le comprimé doit être repris. Parfois, des petits saignements peuvent survenir environ trois jours après la prise, mais les règles doivent arriver normalement.

Les rapports suivants doivent être protégés. En cas de retard de règle, il est indispensable d'effectuer un test de grossesse (même correctement prise, la pilule du lendemain n'est pas efficace à 100 %).

La pilule du surlendemain

Cette pilule d'urgence a la particularité de pouvoir être prise durant les 5 jours (120 heures, soit la durée de vie des spermatozoïdes) après un rapport à risque de grossesse, d'où son appellation de pilule du surlendemain. Enfin, dans les cas où le rapport date de moins de 5 jours, l'insertion d'un stérilet permet d'éviter la nidation d'un œuf fécondé et constitue ainsi un moyen très efficace de contraception d'urgence

La pilule du lendemain en 6 questions...

Savez-vous tout sur la pilule du lendemain ? Allée des matins panique elle doit être utilisée dans les bonnes conditions

pour être efficace. La plupart sont constituées d'une seule molécule, le lévonorgestrel, qui se fixe sur les récepteurs de la progestérone et modifie ainsi l'activité hormonale.

Comment fonctionne-t-elle ?

Elle a deux modes de fonctionnement qui se conjuguent selon le moment auquel elle est prise : Bloquer l'ovulation : si le rapport a eu lieu avant l'ovulation, la pilule du lendemain empêche que l'œuf quitte l'ovaire. Il n'y aura donc pas fécondation.

Stopper la nidification : si le rapport a eu lieu après l'ovulation, la pilule du lendemain empêche que l'œuf aille se nicher dans la paroi de l'utérus et se développe.

Dans quelles conditions est-elle efficace ?

Si la nidification (l'ancrage de l'œuf dans la paroi de l'utérus) est déjà en cours, le lévonorgestrel n'aura aucun effet. Il est donc efficace seulement dans les 72 heures (trois jours). Mais idéalement, il faudrait prendre la pilule dans les 24 heures suivant un rapport à risque. Quant à l'ulipristal, il est efficace un peu plus longtemps et peut être pris jusqu'à cinq jours suivant la prise de risque.

Dans tous les cas, le plus tôt sera le mieux : la pilule du lendemain ne peut pas arrêter une grossesse qui est déjà en cours, seulement empêcher son déclenchement.

Les effets secondaires

Dans les heures qui suivent la prise de la pilule du lendemain, il y a souvent des nausées, voire des vomissements.

Attention, si les vomissements se déroulent dans les trois heures, il faut reprendre une deuxième pilule du lendemain. Normalement, les règles arrivent à la date normale, mais il arrive que la prise de la pilule du lendemain modifie légèrement la date. Si vous observez un retard, faites un test de grossesse rapidement.

Comment s'assurer de son efficacité

Le risque zéro n'existe pas, et la pilule du lendemain est moins efficace qu'une contraception régulière. Quelques conseils cependant : Si vous prenez habituellement une pilule contraceptive, continuez la prise normalement jusqu'à la fin de votre



cycle. Dans tous les cas, utilisez en plus une contraception non hormonale (préservatif) pour les éventuels rapports que vous aurez après. La pilule du lendemain protège pour un rapport seulement !

Le stérilet...

Le stérilet aussi appelé DIU, ne protège pas des MST. C'est un moyen de contraception très utilisé. C'est un petit objet de forme variable (souvent en forme de T), en plastique recouvert de cuivre pour plus d'efficacité, qui est introduit dans la lumière de l'utérus. Le stérilet empêche l'implantation de l'œuf dans la muqueuse utérine en ayant une action inflammatoire permanente. Le stérilet est en général mis en place aux 1ers jours des règles.

Des fils sortent par le col de l'utérus dans le vagin, ces fils serviront pour sortir le stérilet de l'utérus. Il est important d'apprendre à sentir les fils, c'est le signe que le stérilet est toujours là. S'ils ne sont pas sentis, raccourcis, rallongés ou que le stérilet est senti au bout des doigts il faut consulter un médecin. Il peut être laissé en place pendant plusieurs années, les complications sont rares. Il n'est pas indiqué chez les femmes qui n'ont pas eu d'enfants car il existe un risque, faible tout de même, d'infection et de possible stérilité par la suite.

La contraception définitive

La stérilisation masculine, ou vasectomie, correspond à la ligature ou la section des 2 canaux qui amènent les spermatozoïdes à l'extérieur. Ainsi le sperme se trouve sans spermatozoïdes. Ce n'est pas une castration, les testicules ne sont pas touchés, ils continuent de sécréter des hor-

mones mâles comme avant. Il est important de prendre un temps de réflexion avant de faire pratiquer cette intervention car elle est irréversible. La stérilisation féminine, ou ligature des trompes, est la section des 2 trompes de Fallope. Ainsi les ovules produits par les ovaires ne peuvent pas aller vers l'utérus et ne peuvent pas rencontrer les spermatozoïdes. Il n'y aura pas de fécondation. Comme chez l'homme, les ovaires ne sont pas touchés et les hormones féminines continuent à être sécrétées jusqu'à la ménopause.

Comme pour la vasectomie chez l'homme, c'est une méthode de contraception irréversible et il est important de réfléchir avant de prendre cette décision.

Sauf cas particulier, il faut avoir un certain âge et des enfants pour pouvoir subir cette intervention.

Méthodes naturelles

Les méthodes naturelles ne protègent pas les couples des MST.

Elles se basent sur la période de l'ovulation, la durée de vie de l'ovule et celle des spermatozoïdes : la prise de la température, la méthode Persona (mesure des taux d'hormones dans les urines), l'étude de la glaire cervicale peuvent aider à calculer la date de l'ovulation.

Le problème c'est que les spermatozoïdes ont une vie de 72 heures ou plus, celle de l'ovule, 48 heures ou plus ; l'abstinence périodique serait de règle quelques jours avant et après l'ovulation pour avoir peu de chances de faire un enfant.

Même si le jour de l'ovulation est relativement constant chez une femme réglée régulièrement, les méthodes naturelles sont loin d'être infaillibles.

In Santé de A à Z

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les clubs annoncent la couleur

Les deux représentants algériens en ligue des champions africaine la JSM Bejaia et l'ASO Chlef, ont réussi, sans forcer leur talent, à composer leurs billets qualificatifs pour les 1/16e de finale de cette prestigieuse compétition africaine.

PAR MOURAD SALHI

Grâce à leurs victoires face respectivement au FC Foullah (3-1) et ASFA Yeninga (4-1), les deux clubs algériens qui participent, signalons-le, pour la toute première fois à cette joute africaine, annoncent la couleur. Après avoir réussi à imposer le score de parité à l'extérieur l'ASO Chlef et la JSM Bejaia gèrent comme il se doit la manche retour.

A Bejaia les Vert et Rouge n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés pour venir à bout d'une équipe tchadienne qui n'a, finalement, fait que subir leurs assauts, en se contentant, des fois de quelques contres.



Dans la capitale de la Soummam, les poulains d'Alain Michel auraient pu battre leurs adversaires avec un score plus large, si ce n'est leur précipitation et le manque de concentration. En face, la jeune équipe du FC Foullah a beaucoup peiné à rentrer en jeu, visiblement victime de la méforme des joueurs, justifie son entraîneur, Manou Bakar, et d'ajouter «*l'arrêt du championnat au Tchad, et le manque de compétition ainsi que le manque de confiance des joueurs qui n'ont pas eu leur rendement habituel*», a-t-il indiqué. L'acquisition des deux

buts lors de la première mi-temps, ont donné des ailes aux coéquipiers de Brahim Zafour qui se contentent par la suite de gérer uniquement le résultat. L'essentiel a été fait, selon l'entraîneur adjoint Hammouche : «*Nous avons raté beaucoup d'occasions, mais nous avons fait l'essentiel*», a-t-il reconnu. Au prochain tour, la JSM Bejaia recevra le vainqueur du match entre l'AF Amadou Diallo de Côte-d'Ivoire et les Diablos noirs du Congo.

Quelques minutes plus tard, l'ASO Chlef a rejoint la JSM Bejaia au prochain tour après

sa victoire face aux Burkinabés du ASFA Yeninga sur le score de 4 buts à 1. Certes, la première mi-temps n'était aussi facile pour les hommes de Noureddine Saadi, qui encaissent un but d'égalisation à la dernière minute du sifflet de la première partie, mais les choses ont changé lors de la deuxième mi-temps. Il a fallu attendre la 73e minute pour voir les locaux marquer le but de la victoire par Hadouche. Après une forte pression, ce but vient au bon moment et libère les camarades de Mesaoud qui ne lâchent rien jusqu'au coup de sifflet final en inscrivant deux autres buts au temps additionnel. Les Lions du Cheliff auront comme adversaire au prochain tour le vainqueur de la rencontre ASV Club de la RD Congo et Atletico Olympique du Burundi. Après avoir réalisé l'essentiel, les deux représentants algériens doivent retraverser leurs manches car la suite de la compétition s'annonce plus difficile notamment avec la présence du club du Soudan All Hillal et de l'ES Tunis et ceux d'Egypte et autres.

M. S.

VAHID HALILHODZIC :

«Le groupe actuel ne devrait pas être élargi»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a affirmé samedi que l'effectif actuel des "Verts" ne devrait pas être élargi, à l'approche du coup d'envoi des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, prévu en juin. «*Depuis mon installation à la tête de la sélection, j'ai utilisé plus de 40 joueurs afin d'en dégager un effectif avec lequel je travaillerai en prévision des futures échéances. Le groupe actuel ne devrait pas être élargi, même si les portes restent ouvertes à ceux qui peuvent ramener un plus*», a indiqué le coach national à la Radio Algérie internationale. Toutefois,

Halilhodzic, en poste depuis juillet 2011, a affirmé que les joueurs sont appelés à respecter les choix de sélection. «*Tout le monde doit respecter mes choix et le règlement intérieur de l'équipe*», a-t-il ajouté. Vahid Halilhodzic a conduit la sélection nationale mercredi à sa première victoire en déplacement, depuis juin 2009, face à la Gambie à Banjul (2-1), en match aller du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013. Deux nouveaux joueurs ont effectué leur baptême du feu à Banjul, il s'agit du défenseur de la Real Sociedad (Liga espagnole), Liassine Cadamuro-Bentaiba et le milieu du terrain

du FC Valence (Liga espagnole), Sofiane Feghouli. Evoquant les prochains rendez-vous de l'équipe nationale, avec trois matches au mois de juin prochain dont deux comptant pour les éliminatoires du Mondial 2014 (Rwanda et Mali), le sélectionneur national estime qu'il a le temps pour «*bien préparer ces tests*». «*Je pense qu'on a largement le temps pour préparer les matches du Rwanda et du Mali, et celui face à la Gambie (éliminatoires CAN-2013). Je pense qu'après le succès de Banjul, les joueurs vont se remettre au travail avec un bon moral et surtout avec l'ambition de réussir quelque chose en juin*», a-t-il conclu.

GAMBIE

Le ministère des Sports dissout la GFA

Le ministre gambien de la Jeunesse et des Sports, Alieu Kebba Jammeh, a décidé de dissoudre la Fédération gambienne de football (GFA), et l'ensemble de son exécutif, deux jours après la défaite de la Gambie à Banjul face à l'Algérie (2-1), en match aller du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, rapporte samedi le site Gambia Sports. La tutelle a

justifié cette décision par le résultat «*catastrophique*» de la sélection face aux "Verts", précise la même source. «*La Gambie n'a malheureusement fait aucun progrès dans le domaine du football, au moment où plusieurs nations africaines visent le haut niveau. Il est temps pour nous de restructurer cette discipline et cela passera inévitablement par une telle action*», a expliqué le ministre gambien lors

d'un point de presse, précisant qu'un «*comité provisoire a été installé et aura pour mission de gérer les affaires du football au pays*».

Le sélectionneur de l'équipe gambienne, Peter Bonu Johnson, a été épargné par la décision du ministre et devrait continuer sa mission à la tête des "Scorpions", dont la qualification pour la CAN-2013 est compromise après le revers concédé face à l'Algérie.

«*Avant de prendre une telle décision, nous avons consulté la Confédération africaine (CAF) et la Fédération internationale (FIFA), pour éviter tout risque de sanction pour ingérence gouvernementale dans le fonctionnement de la fédération*», a souligné Alieu Kebba Jammeh. Le match retour entre l'Algérie et la Gambie, aura lieu les 15, 16, ou 17 juin prochain, probablement au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

CLASSEMENT IFFHS

Le Barça toujours en tête, l'ES Sétif 202^e

Le FC Barcelone continue de mener le classement mensuel de la Fédération internationale de l'Histoire et des Statistiques du football (IFFHS) du mois de février devant son rival de toujours, le Real Madrid, alors que l'ES Sétif, qui occupe la 202e place mondiale, est l'équipe algérienne la mieux classée. Le leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle gagne 21 places par rapport au classement du mois de janvier et passe de la 223e à la 202e position avec 87 points. De son côté, la JS Kabylie, progresse de trois places et occupe désormais la 213e position. En revanche, le MC Alger dégringole de la 165e à la 216e position au classement de l'IFFHS. En tête du classement, le club Blaugrana possède encore une belle marge de manœuvre sur son rival historique, le Real Madrid, qui pointe à 77 points. Mais le club merengue peut craindre pour sa place de dauphin au mois de mars. La surprenante équipe de Velez Sarsfield talonne la formation de José Mourinho et n'est plus qu'à un point. Le club argentin profite de son excellente forme du moment. Leader du championnat argentin, Velez a fait exploser le club mexicain de Guadalajara en copa Libertadores. L'IFFHS (la Fédération Internationale de l'Histoire et des Statistiques du football) publie tous les mois son classement mondial des clubs à la manière du classement ATP de tennis. Ce classement tient uniquement compte des résultats des douze derniers mois des compétitions (inter)continentales, des matches de championnat national et de la coupe nationale.

EN ZAMBIENNE

Hervé Renard prolonge son contrat

Le sélectionneur de l'équipe zambienne de football, le Français Hervé Renard, a prolongé son contrat qui court jusqu'en juillet 2014, après avoir trouvé un accord avec les responsables de la fédération, rapporte samedi l'édition en ligne du quotidien sportif *l'Equipe*. Le technicien français, dont le contrat s'achève en décembre prochain, a signé samedi matin son nouveau bail, assorti d'une substantielle revalorisation salariale, précise la même source. «*On me proposait beaucoup plus ailleurs, mais c'est ici que j'ai envie de travailler*», a confirmé Renard (43 ans). Revenu en Zambie en novembre dernier après une expérience au sein de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), le technicien français avait reçu au lendemain du sacre des "Chipolopolo" à Libreville (Gabon) en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012 face à la Côte d'Ivoire, plusieurs propositions très lucratives en provenance du Golfe persique. Le Sénégal et l'AJ Auxerre s'étaient également renseignés. Renard aura comme objectif de mener la Zambie au Mondial 2014 au Brésil, ce qui serait une première participation à un tel événement, après avoir permis à la Zambie de remporter pour la première fois la CAN, qui s'est déroulée au Gabon et en Guinée équatoriale.

Marcello Lippi en route vers la Chine

Le technicien italien Marcello Lippi est fortement pressenti pour diriger la barre technique du club chinois de Guangzhou Evergrande, qui lui propose un salaire annuel de 10 millions d'euros, rapporte samedi le quotidien italien *La Gazzetta dello Sport*. Annoncé un peu partout depuis son départ de la sélection italienne après la Coupe du monde 2010, disputée en Afrique du Sud, Marcello Lippi pourrait finalement rebondir à Guangzhou Evergrande, club de la province de Canton, précise la même source. Lippi (63 ans), malgré ses démentis, deviendrait en mai prochain l'entraîneur de cette équipe, dont la star est l'Argentin Dario Conca, acheté 7 millions d'euros à Fluminense (Div 1 brésilienne). Ancien entraîneur de clubs italiens, notamment de la Juventus et de l'Inter Milan, Lippi avait décidé de prendre un recul après le fiasco du Mondial 2010, qui a vu l'Italie se faire éliminer dès le premier tour du tournoi. Quatre ans auparavant lors du Mondial 2006 en Allemagne, Marcello Lippi avait permis à la "Nazionale" de remporter le 4e trophée de son histoire.

Cuisine

Pommes de terre
aux herbes



Ingrédients :
1 kg de pommes de terre
1 c. à soupe de basilic haché
2 c. soupe de persil frais haché
2 œufs légèrement battus
4 c. à soupe de farine
Huile de friture
Préparation :
Peler, laver et râper les pommes de terre. Les mélanger dans un saladier avec le basilic, le persil, les œufs, la farine. Saler et poivrer.
Mélanger à la cuillère en bois.
Dans une poêle, faire chauffer l'huile.
Déposer une cuillère à soupe (à ras) de mélange dans la poêle.
Aplatir. Répéter l'opération avec le reste du mélange.
Faire cuire à feu moyen vif 4 minutes de chaque côté.

Tarte
chocolat-orange



Ingrédients :
200 g de pâte brisée
3 œufs
200 g de chocolat noir
2 oranges
120 g de sucre semoule
Préparation :
Préchauffer le four à 200°C.
Étaler la pâte dans un moule à tarte, la piquer légèrement avec une fourchette et faire cuire à blanc pendant 10 min.
Faire fondre le chocolat au bain marie.
Battre les œufs en omelette avec le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux.
Presser les 2 oranges et mélanger le jus avec les œufs.
Incorporer le chocolat tiède fondu : attention à ce qu'il ne soit pas trop chaud pour éviter de cuire les œufs.
Étaler la préparation dans le fond de tarte.
Enfourner le tout et laisser cuire 40 minutes toujours à 200°C.

Ce n'est pas d'hier que les femmes chaussent des talons hauts. En effet, cette mode a vu le jour à Venise au XVIe siècle avec le port des chopines, une espèce de souliers «plate-forme» pourvu d'une semelle de bois pouvant s'élever jusqu'à 40 cm ! Peu de temps après, les bottiers abaissent le devant des chopines, créant ainsi le talon haut tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Le talon haut descend
de son piédestal

- Le port des talons hauts peut véritablement entraîner de nombreux problèmes de santé. Le dos, les genoux et les pieds sont les principales victimes de cette mode. En talons hauts, la partie supérieure du corps de la femme est projetée vers l'avant, ce qui a pour effet de modifier l'axe corporel. Pour compenser ce déséquilibre, les muscles du



dos se rétractent et augmentent la lordose lombaire. Cet accroissement peut provoquer ou révéler des problèmes de dos préexistants.
- Récemment, une équipe de médecins américains a également démontré que le port des talons hauts occasionne une nette augmentation des tensions articulaires au niveau du genou, favorisant ainsi le développement de la gonarthrose, une usure prématurée du cartilage des genoux. Selon ces spécialistes, cette affection touche deux fois de femmes que d'hommes.
De plus, une autre étude scientifique arrive à la conclusion que privilégier les talons à formes larges plutôt que les talons pointus n'exerce aucun effet protecteur sur la déformation des genoux. Talons fins ou compensés, peu importe, c'est la hauteur qui est préjudiciable !
Une bonne partie des maux de pied (durillon, cor, œil-de-perdrix) tirent leur origine de chaussures mal ajustées ou inappropriées à

la marche comme les talons hauts ou les souliers à pointes très fines.

Expression de la féminité

De tout temps, les pieds et par le fait même les souliers, ont été liés à l'expression de féminité. Casanova, ce grand séducteur par excellence du XVIIIe siècle, avait même souligné que les pieds, tout comme les yeux, étaient un symbole déterminant de la beauté. Juchée sur des talons hauts, la femme allonge sa silhouette, la rendant, selon les critères actuels de la mode et de la beauté, plus séduisante et plus élégante. Une femme en talons hauts adopte également une démarche bien différente que si elle chausse des souliers plats.

A savoir

Consolez-vous mes dames, et sachez que c'est uniquement le port régulier et prolongé de hauts talons qui risque de provoquer des problèmes de santé. Mieux vaut donc toujours avoir des souliers plats de rechange...

BRICOLAGE

Enlever des cloques sous du papier peint

Des cloques apparaissent souvent une fois le papier au mur. Inutile de retirer le lé pour les résorber. Les faire disparaître après séchage de la colle est aussi possible...

Il vous faut :

- Une épingle
- Une roulette à maroufler
- Un fer à repasser
- De la colle
- Une feuille de buvard blanche

Comment procéder ?

Des cloques apparaissent parfois après le marouflage. Plusieurs techniques sont alors possibles, selon la taille de la bulle :

Une petite cloque...

Percez le papier au centre avec une épingle. Marouflez des bords de la bulle vers le centre. Appliquez un fer à repasser réglé au minimum sur la cloque en intercalant un buvard.

Une cloque plus importante...

Incisez-la en croix avec un cutter (mieux vaut utiliser une lame neuve). Marouflez ensuite du bord vers le centre.

La cloque est due à un manque de colle...

Injectez de la colle avec une seringue ou incisez en croix et déposez un peu de colle avec un pinceau fin. Marouflez des bords vers le centre en intercalant une feuille de buvard.

Trucs et astuces

Blanchir une cafetière encrassée

Laissez tremper une nuit votre cafetier dans du vinaigre chaud additionné de gros sel. Puis rincez-la après l'avoir bien frottée.

Entretien des cadres dorés

Entretenez-les simplement à l'eau savonneuse, sans utiliser de détergent risquant d'altérer la dorure. Préférez le savon de Marseille. L'eau vinaigrée fait également des miracles.

Nettoyer des bijoux

Frottez l'article à nettoyer avec du bicarbonate de soude et il redevient comme neuf en quelques secondes. On peut aussi s'en servir pour tout autre élément en or ou argent.

Éliminer les acariens des peluches

Avant de laver les peluches de vos enfants, mettez-les dans un sac plastique et au congélateur une heure avant le lavage. Plus de trace des acariens et de leurs larves.

Un miroir pour soulager les amputés atteints de douleurs fantômes

Soutenu par l'association End the pain Project, le Canadien Stephen Sumner sillonne actuellement le Cambodge afin de former les médecins à une nouvelle thérapie destinée aux amputés. Utilisant un miroir, celle-ci vise à soulager les patients qui souffrent de douleurs fantômes.

Quelque 80% des personnes qui ont dû subir une amputation auraient connu cette sensation. Les médecins parlent de membre fantôme lorsqu'un amputé a la sensation que son membre manquant est toujours relié à son corps et interfère même avec d'autres parties de son organisme. Peuvent alors apparaître des douleurs fantômes que rien, ni les médicaments, ni d'éventuels massages, ne parviennent à soulager. Mais en 1995, Vilayanur S. Ramachandran, un spécialiste en neurosciences de l'université de Californie à San Diego a développé une thérapie qui a depuis démontré son efficacité : la thérapie du miroir.

Apparu dans un épisode de la série Dr House en 2009, celle-ci s'est popularisée ces dernières années et a fait son apparition dans de nombreux établissements, notamment aux États-Unis, au Canada et en Europe. Dans certains pays, en revanche, elle reste peu usitée bien qu'ils comptent des milliers d'amputés. C'est notamment le cas du Cambodge où des milliers de victimes de mines abandonnées après des décennies de guerre civile souffrent de douleurs fantômes. Ainsi, le Cambodia Trust, un centre de rééducation pour amputés situé dans la province de Kampong Chhnang a lui aussi décidé de proposer désormais cette thérapie.

Comme l'explique le formateur canadien, Stephen Sumner, le principe est simple : la personne amputée est placée devant un miroir et doit alors essayer de remuer les orteils de sa jambe manquante tout en fixant le reflet dans le miroir. "Le reflet de la jambe intacte peut faire croire au cerveau que les deux membres sont intacts et il envoie alors des signaux de commande,

jusqu'alors bloqués, à la jambe fantôme. En regardant dans le miroir, le cerveau vous permet subitement de bouger votre pied fantôme et de faire tout ce que le pied restant fait", commente poursuit le Canadien qui a lui-même perdu sa jambe gauche dans un accident de moto il y a huit ans.

C'est d'ailleurs parce qu'il a connu les fameux "éclaircs" qui traversaient son pied fantôme que le formateur s'est donné pour mission de répandre le procédé. Soutenu par l'association canadienne End the pain Project, il forme thérapeutes et amputés à travers le Cambodge et distribue des miroirs, une nécessité dans l'un des pays les plus pauvres de la planète.

Une thérapie facile et peu coûteuse

Pov Sopheak, un quinquagénaire cambodgien, a perdu sa jambe gauche sur une mine il y a plus de trente ans. Bien qu'il se soit habitué à vivre sans son membre, la douleur est restée dans son pied fantôme et le fait souffrir au quotidien depuis des dizaines d'années. Grâce à Stephen Sumner, il expérimente aujourd'hui pour la première fois la technique du miroir. Tenant une glace entre ses jambes, le quinquagénaire sourit timidement à la dizaine de kinésithérapeutes qui l'entourent et suit les instructions qu'on lui donne. "C'est une sensation nouvelle. C'est étrange, mais dans le bon sens. Je vois ma jambe dans le miroir et je suis heureux, comme si mon esprit était apaisé", témoigne l'ancien soldat cité par l'AFP.

Stephen Sumner recommande de pratiquer ce genre de séances pendant dix minutes au moins deux fois par jour et pendant quatre



semaines. Néanmoins, Eric Altschuler également professeur associé de médecine physique et de rééducation à la New Jersey Medical School, souligne qu'elle ne résout pas tout. Loin d'être instantanée et parfaite, la thérapie ne fonctionne pas pour toutes les sensations que peuvent ressentir les amputés. "Rien n'est efficace pour tout le monde. Le miroir est très utile pour les problèmes liés aux mouvements comme

les spasmes ou un poing fermé. Mais ça ne marche pas pour les sensations de brûlure, par exemple", assure-t-il.

Reste que la thérapie a montré son efficacité à soulager bon nombre d'amputés et qu'elle s'avère peu coûteuse et facile à pratiquer. Alors que n'importe quel miroir peut faire l'affaire, les patients peuvent ainsi la réaliser eux-mêmes et à domicile.

Un fleuve prenant sa source en Chine s'assèche mystérieusement en Inde

Un fleuve majeur du nord-est de l'Inde, le Brahmapoutre, prenant sa source au Tibet s'est brusquement asséché semant le doute sur l'éventuelle responsabilité de la Chine, a rapporté un responsable local jeudi auprès de l'AFP.

Le Brahmapoutre est un grand fleuve qui prend sa source dans la chaîne himalayenne au glacier Kubigangri près de Lhassa et traverse sur 2.900 kilomètres le sud-est du Tibet en Chine, l'Inde et le Bangladesh. Un long périple qui lui fait d'ailleurs porter un nom différent selon le pays qu'il traverse. Mais aujourd'hui, le fleuve suscite l'inquiétude alors que l'Inde a constaté qu'il s'était soudainement tari. En effet, selon un parlementaire de l'Himachal Pradesh, Tako Dabi, le débit de la rivière correspond à 40% de son régime d'écoulement habituel et

préoccupe beaucoup les habitants pour qui "le fleuve est une source de subsistance", a-t-il souligné. Bien que parfois dévastatrices, ses crues importantes permettent une fertilisation du sol. De plus, il entre en Inde par ce qui est la plus profonde vallée au monde, dans l'État d'Assam, arrosant au passage le Parc national de Kaziranga qui accueille notamment 1.900 rhinocéros, soit les deux tiers de leur population mondiale. Mais ce n'est pas tout. L'écovallée du fleuve en Inde héberge également la plus grande population d'éléphants, de tigres et de buffles du pays.

73% de la forêt qui couvrait à l'origine le bas cours du fleuve a disparue et ce qu'il en reste est détruit de 10% par an. Pourtant, 4 espèces endémiques d'oiseaux et 126 espèces de poissons dépendent de ce fleuve. "Il a été cho-

quant de découvrir le fleuve asséché et de voir des zones de sable visibles sur une très grande partie de son lit, près de la ville de Pasighat", a ajouté Tako Dabi. "Nous soupçonnons que la Chine puisse être à l'origine du soudain assèchement du fleuve, soit après avoir détourné le cours du fleuve de leur côté soit après avoir bloqué (le cours) quelque part dans sa partie supérieure", a-t-il précisé.

Jeudi, le ministre chinois des Affaires étrangères, Yang Jeichi, devait rencontrer le ministre indien des Affaires étrangères, S.M. Krishna, à New Delhi pour préparer un sommet des pays émergents des Brics et pour évoquer des questions portant sur les relations bilatérales des deux pays. A l'issue des discussions, ce dernier a toutefois assuré que les photos-satellites ne témoignaient d'aucune activité de stockage provenant de Chine.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AIRBAG

Inventeur : **Allen Breed** Date : **1968** Lieu : **États-Unis**

L'Airbag est un système de sécurité qui réagit en deux étapes : tout d'abord il faut qu'un choc soit détecté, ensuite il faut qu'un sac se déploie pour protéger les passagers. C'est Allen Breed, un ingénieur américain spécialisé dans la sécurité, qui invente en 1968 le premier airbag automatique, basé sur un détecteur de choc. Il développe son invention au sein de Breed Technologie, la société qu'il a lui-même créée quelques années plus tôt.



Nicolette Sheridan

début du procès
Desperate Housewives



L'actrice qui incarnait Eddie Britt dans la série Desperate Housewives attaque Marc Cherry, le producteur et réclame quatre millions de dollars.

La comédienne, remerciée au début de la sixième saison lorsque son personnage décède, a décidé d'attaquer en justice son ancien producteur. En 2010, la comédienne a accusé ce dernier de l'avoir frappée au visage

alors qu'elle donnait son avis sur le scénario de la série. Cherry avait fini par tuer Eddy Britt d'une mort violente : voiture contre poteau électrique puis électrocution dans une flaque d'eau) parce qu'elle s'était plainte de lui.

Uma Thurman

enceinte de son
troisième enfant

Bonne nouvelle chez les Thurman : L'actrice compte donner naissance dans quelques mois à son troisième enfant. Elle s'était fiancée avec le financier Arpad Busson, avant de rompre ses fiançailles avec lui en 2009. Réconciliés en 2011, ils ont annoncé que Uma ne sera pas disponible pendant les semaines à venir pour cause de grossesse. Cette bonne nouvelle en cachera-t-elle une autre ? Depuis leur rupture il y a trois ans, Uma Thurman et son compagnon n'ont pas retenté l'expérience fiançailles. Le bout de chou à venir les fera peut-être changer d'avis.



Madonna,

elle dévoile son deuxième
single Girl Gone Wild

Madonna ne perd pas de temps et nous balance son dernier single. Elle vient en effet de dévoiler le deuxième single de son album MDNA et franchement, à moins d'avoir les oreilles anesthésiées c'est difficile à apprécier. Le titre, produit par Benny Benassi ressemble à n'importe quelle soupe électro servie dans un mauvais club. Le son ? Du boum-boum sans intérêt. La voix ? Étonnamment fraîche, vocodée, elle a comme qui dirait subi un bon lifting. Les paroles ? A vue de nez un épisode des Barbapapa aura demandé plus de boulot...

Mallauri Nataf

elle compte épouser
son ex-compagnon

Mallauri Nataf a quitté Abraham Gabay en début d'année dernière avant de se retrouver à la rue avec leur fils de deux ans.

Aujourd'hui, elle compte l'épouser. L'héroïne du Miel et les abeilles a révélé au début du mois qu'elle n'a plus de domicile depuis mars 2011. Ses enfants lui ont été retirés par la justice et elle s'efforcera aujourd'hui de stabiliser sa situation pour en récupérer la garde. Pour cela, la comédienne a prévu de se marier. avec Abraham Gabay. Mallauri Nataf et son compagnon s'affichent désormais ensemble.



Angelina Jolie

sa jambe montrée
du doigt

Lors de la cérémonie des Oscars, Angelina Jolie a pris un malin plaisir à dévoiler sa jambe droite nue en adoptant une étrange pose. Sur le tapis rouge de la cérémonie ou sur la scène des Oscars, l'actrice ne s'était pas départie de sa pose de la soirée : une main sur la hanche et la jambe droite nue et fléchie.

Depuis, des internautes du monde entier s'en donnent à cœur joie en s'inspirant des photos d'Angie prises lors de la cérémonie. Si certains se contentent d'imiter la pose de l'actrice, d'autres préfèrent détourner des clichés en y insérant la jambe dénudée de l'actrice.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h56
Dohr	13h02
Asr	16h15
Maghreb	18h44
Icha	20h06

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

L'HUMANITÉ : DANS L'ÉDITION DE DEMAIN

Un hors-série consacré à la guerre de Libération nationale



Le quotidien français l'Humanité a consacré un hors-série à la guerre de Libération nationale à paraître demain, sous le titre "Algérie, 50 ans d'indépendance", relevant que cinquante ans après, "la guerre d'Algérie est encore un objet incandescent". "Après des années de sang et de cendres cette guerre sonna le glas de l'empire français, d'une illusion coloniale, du sentiment de puissance d'une armée qui croyait encore possible de juguler l'aspiration des peuples à décider de leur destin", souligne l'éditorial du journal, qui considère que "dans les replis des mémoires nationales, algériennes et françaises, les zones d'ombres et les violences continuent à infecter les relations". "L'extrême droite française ravive les haines, la droite classique réclame toujours la réhabilitation du colonialisme et d'autres encore (à) gardent le silence, comme si l'oubli lavait les taches (à)", poursuit-il, estimant que "la compréhension de cet épisode historique est indispensable à l'établissement de nouvelles relations entre les deux rives de la Méditerranée, entre deux peuples si étroitement mêlés par les tourments de l'histoire". L'historien Benjamin Stora observe, quant à lui, dans un entretien que "cette guerre, qui a vu la France coloniale mobiliser des moyens humains (625 000 hommes) et matériels considérables, fut la plus dure guerre de décolonisation française du siècle".

Dans un autre entretien, Henri Alleg, directeur du journal Alger Républicain, auteur du livre *La question*, sur la pratique de la torture par l'armée française durant la guerre de Libération, et dont il a fait l'objet lui aussi, considère que "la France, les autorités françaises, prétendent incarner au yeux du monde entier; les droits de l'homme, la liberté, les idées nées de la Révolution française". "C'est une façon mensongère de présenter l'histoire et le combat pour la vérité qui est un combat d'aujourd'hui, doit se poursuivre sans relâche", a-t-

il ajouté en allusion au principe de reconnaissance de la torture comme "crime de guerre". Des témoignages sont également publiés par le journal l'Humanité dont celui du commandant Azzedine, chef militaire de la wilaya IV dans l'Algérois qui retrace son parcours de combattant durant la guerre de Libération nationale et qui, en 1962, avait pour mission de faire respecter le cessez-le-feu et les accords d'Evian et éviter aussi de répondre aux provocations de l'OAS. "Nous nous sommes battus à armes inégales contre le colonialisme", souligne pour sa part la moudjahida Zohra Drif Bitat, actrice de premier plan de la bataille d'Alger en 1957, relevant dans son témoignage que "la glorification actuelle des officiers tortionnaires est la marque d'un profond racisme". "Honorer les tortionnaires qui se sont succédés pendant 132 ans en Algérie, c'est refuser de nous reconnaître comme peuple, c'est nier le combat que nous avons mené pour nous libérer", a-t-elle dit. La moudjahida Louisa Ighil Ahriz, capturée lors d'une embuscade et longuement torturée par les parachutistes français, considère pour sa part qu'"il est curieux de voir la France porter un jugement sur le génocide arménien, alors qu'elle se montre incapable de reconnaître ses propres crimes en Algérie". D'autres témoignages sont rapportés par l'Humanité tel que celui du directeur et éditorialiste de l'hebdomadaire le Nouvel Observateur, Jean Daniel, qui a couvert la guerre de Libération pour le compte du journal l'Express. "J'ai très vite pris le parti des Algériens. Depuis toujours. (à) Ils étaient devenus des étrangers dans leur propre pays, un peuple dont le territoire a été annexé et dont la population n'a pas été intégrée", dit-il. L'affaire Maurice Audin, militant du Parti communiste français, enlevé par les parachutistes est également publiée dans ce hors-série, qui déplore dans un article qui lui est consacré que "plus d'un demi-siècle après, l'Etat français dissimule toujours la vérité sur son assassinat". Le quotidien consacre également un article à la répression brutale de la manifestation pacifique d'Algériens du 17 octobre 1961, relevant que de multiples initiatives ont été l'occasion de faire "sortir ces massacres de l'oubli et d'éclairer l'histoire et la mémoire, longtemps souterraine d'une répression qui a fait des centaines de morts et des milliers de blessés". Des reportages sur la "décennie noire" et la lutte antiterroriste, sur les rêves et les ambitions de la jeunesse algérienne, ainsi que des contributions d'écrivains algériens telle qu'Assia Djebbar et Rachid Boudjedra sur le cinquantenaire de l'Indépendance nationale figurent également parmi les nombreux articles publiés dans ce hors-série d'une centaine de pages.

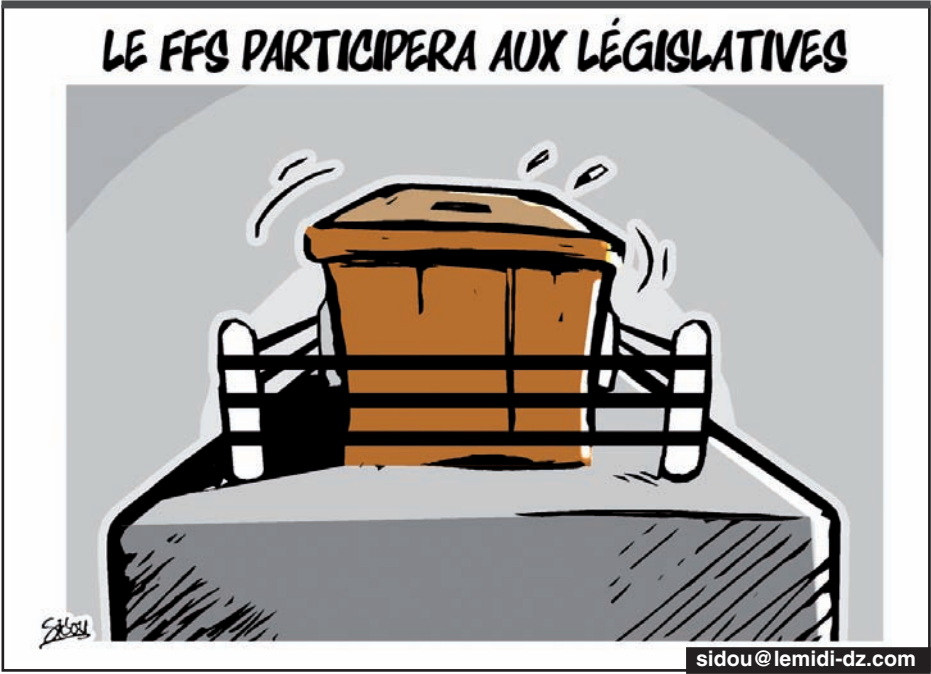
RÉFUGIÉS MALIENS VERS LES PAYS VOISINS

L'Onu tire la sonnette d'alarme

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué vendredi que la Mauritanie et le Burkina Faso continuaient de recevoir de nombreux réfugiés maliens ayant fui le conflit armé au nord du Mali. Selon le porte-parole du HCR, Andrej Mahecic, plus de 31.000 réfugiés maliens ont fui vers la Mauritanie depuis plus d'un mois, précisant qu'environ 1.500 personnes y arrivent chaque jour. Au Burkina Faso, où 18.326 réfugiés ont déjà été enregistrés par les autorités, quelque 500 Maliens en moyenne traversent la frontière chaque jour. Parallèlement, le nombre des personnes qui fuient au Niger a diminué la semaine dernière, selon lui. Le nombre total des personnes ayant traversé la frontière depuis le Mali vers ces trois pays voisins s'élève désor-

mais à près de 80.000 personnes. En outre, le nombre des déplacés internes au Mali a été révisé à la hausse pour atteindre 81.000 personnes, a encore précisé M. Mahecic, citant les autorités maliennes et les organisations humanitaires qui travaillent dans le nord du Mali. "Les réfugiés s'installent le long de la frontière dans les régions arides du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Niger où une grave sécheresse a causé des pénuries alimentaires et en eau ces dernières années", a-t-il observé. "Nous travaillons avec les autorités et nos partenaires humanitaires pour répondre à la fois aux besoins des réfugiés qui arrivent et de la population locale dans les trois pays", a ajouté le même responsable.

Très Libre



VOTE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Les propos de Guéant vivement critiqués



Les propos du ministre français de l'intérieur, Claude Guéant, jugeant qu'accepter le vote des étrangers aux élections locales conduirait à "rendre obligatoire la présence de nourriture halal" dans les cantines, ont été vivement critiqués samedi par la gauche qui y voit une "provocation". Mireille Le Corre, responsable du pôle immigration-intégration dans l'équipe de campagne du candidat socialiste à la présidentielle, François Hollande, a affirmé qu'avec "ses provocations, M. Guéant a déjà enterré le slogan de la «France forte», slogan choisi par l'UMP (parti présidentiel) pour sa campagne". "Il est des propos qui ne sont pas tolérables dans la bouche d'un ministre de la République, quand bien même ils ne sont que la continuité d'une série déjà bien longue, après les "raids" d'étrangers ou encore la hiérarchie des civilisations", a-t-elle indiqué dans un communiqué parvenu à l'APS. Pour le responsable socialiste, assimiler tous les étrangers à des revendications particularistes ou communautaires est "indigne". "C'est ce type de propos caricaturaux, blessants et faits de rejet - qui plus est comme toujours à l'égard des Musulmans en particulier - qui alimente le communautarisme", a-t-il soutenu. La députée communiste Marie-Georges Buffet a appelé Claude Guéant à tout bonnement quitter ses fonctions. "On ne peut pas être ministre de l'Intérieur de la République et tenir des propos xénophobes. Aussi je lui demande de choisir: ou il choisit les valeurs de la République et le respect des hommes et des femmes qui la constituent ou il s'en va", a-t-elle indiqué. Pour Olivier Besancenot, du Nouveau Parti

Anticapitaliste, Claude Guéant est en train de "lire un prompteur écrit par Marine Le Pen". Pour lui, "Marine Le Pen veut occuper une partie de la place de l'UMP". "L'UMP veut occuper une partie de la place du FN. Donc un jour ou l'autre, ils vont finir par se rencontrer". Le candidat Modem (Centre-droite) à la présidentielle, François Bayrou, a, pour sa part, qualifié de "leurre" destiné à "exciter les peurs" les déclarations du ministre français de l'Intérieur. "Ces propos sont un leurre qui vise à exciter la France et à exciter les peurs. On ne peut pas se comporter comme ça quand on est aux responsabilités de la France", a-t-il déclaré à la presse. Accorder le droit de vote aux étrangers pourrait conduire à ce que "des étrangers rendent obligatoire la nourriture halal" dans les cantines, a affirmé vendredi soir Claude Guéant lors d'un meeting près de Nancy. Lors d'une réunion électorale vendredi soir près de Nancy, Claude Guéant, avait déclaré : "Accepter le vote des étrangers, c'est la porte ouverte au communautarisme. Nous ne voulons pas que des conseillers municipaux étrangers rendent obligatoire la nourriture halal dans les repas des cantines, ou réglementent les piscines à l'encontre des principes de mixité". Le Sénat, à majorité socialiste, avait adopté, le 8 décembre 2011, une proposition de loi de la nouvelle majorité de gauche accordant le droit de vote aux étrangers non communautaires aux municipales, à l'issue d'un débat houleux. Une loi organique décidera des modalités, notamment de la condition de résidence, qui devrait être de cinq ans.